

La FIDH  
fédère 164 organisations de  
défense des droits de l'Homme  
réparties sur les 5 continents

fidh

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme



## KIRGHIZSTAN

ETAT FAIBLE, INSTABILITE  
POLITIQUE : LA SOCIETE CIVILE  
DANS LA TOURMENTE

de souveraineté. Article 3 : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. Article 4 : Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. Article 5 : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Article 6 : Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. Article 7 : Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination. Article 8 : Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant

Article premier : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. Article 2 : Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera faite aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- La FIDH agit pour la protection des victimes de violations des droits de l'Homme, la prévention de ces violations et la poursuite de leurs auteurs.
- Une vocation généraliste  
La FIDH agit concrètement pour le respect de tous les énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme - les droits civils et politiques comme les droits économiques, sociaux et culturels.
- Un mouvement universel  
Créée en 1922, la FIDH fédère aujourd'hui 164 organisations nationales dans plus de 100 pays. Elle coordonne et soutient leurs actions et leur apporte un relais au niveau international.
- Une exigence d'indépendance  
La FIDH, à l'instar des ligues qui la composent, est non partisane, non confessionnelle et indépendante de tout gouvernement.

fidh

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

Retrouvez les informations sur nos 164 ligues sur [www.fidh.org](http://www.fidh.org)



Famille ouzbeke à la recherche de dents et ossements pour identifier leurs proches dans les cendres de leur ancienne maison, Och, 27 juin 2010.

Septembre 2010  
N° 547f

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>I. LES PREMISSES HISTORIQUES ET POLITIQUES D'UNE CATASTROPHE PREVISIBLE</b>	<b>7</b>
I.1 La dégradation de la situation des droits de l'Homme sous la présidence de Kurmanbek Bakiev	7
I.2 Une insurrection populaire réprimée par la force	8
I.3 Une déstabilisation durable de l'ordre public à Bichkek	10
<b>II. LE DANGEREUX PRECEDENT D'UNE JUSTICE POLITISEE</b>	<b>12</b>
II.1 Les mesures symboliques du gouvernement provisoire	12
II.2 Une enquête officielle politisée	13
II.3 La pression sur les responsables de l'ancien régime	15
<b>III. UNE CONSTITUTION A TOUT PRIX</b>	<b>18</b>
III.1 Le maintien d'un président fort dans la Constitution	18
III.2 L'absence de garanties de l'indépendance du pouvoir judiciaire	19
III.3 La préparation et le déroulement du référendum	20
<b>IV. LA POPULATION CIVILE FACE A UN ETAT DEFAILLANT</b>	<b>22</b>
IV.1 Un contexte général tendu	22
IV.2 L'aveuglement du gouvernement provisoire	23
IV.3 L'explosion des violences dans le sud du pays	24
<b>V. LA TRAGIQUE DESTABILISATION DU PAYS</b>	<b>26</b>
V.1 Une poursuite des violences malgré les déclarations officielles	26
V.2 La participation des forces de l'ordre aux exactions	28
V.3 Des détournements de l'aide humanitaire	30
V.4 L'enquête sur Och suit le modèle de l'enquête sur les événements tragiques d'avril	31
<b>VI. LES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE MENACES</b>	<b>33</b>
VI.1 Des défenseurs des droits de l'homme menacés	33
VI.2 Des médias indépendants en difficulté	35
VI.2.1 Des médias sous contrôle	35
VI.2.2 Des mesures arbitraires contre des journalistes	37
<b>VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>41</b>
Annexe 1 - Liste des personnes rencontrées	41
Annexe 2 - Liste des sigles	42
Annexe 3 - Nombre officiel de victimes	43

# INTRODUCTION

Une mission internationale d'urgence a été mandatée par la FIDH pour se rendre au Kirghizstan du 20 au 28 juin 2010. Elle était composée de MM. Aliaksandr Bialiatski (Vice-Président de la FIDH et Président du Centre des droits de l'Homme « *Viasna* », Belarus), Kirill Koroteev (juriste, conseiller auprès du Centre des droits de l'Homme « *Memorial* » et du European Human Rights Advocacy Centre, Russie) et Johann Bühr, (chercheur spécialiste de l'Asie centrale, France). Organisée à l'occasion du référendum constitutionnel du 27 juin, la mission a permis de recueillir des témoignages sur ce premier scrutin organisé après le renversement du Président Kurmanbek Bakiev en avril et les affrontements meurtriers de juin 2010. Afin d'examiner les conséquences de tous ces événements sur la situation des droits de l'Homme et de leurs défenseurs, la mission s'est rendue à Bichkek, capitale du pays, et à Och, dans le sud. La mission a constaté qu'à la fin du mois de juin 2010, la pression exercée sur les défenseurs des droits de l'Homme et les journalistes indépendants prenait des proportions systématiques<sup>1</sup>. Les auteurs de ces pressions viennent de milieux divers, privés ou publics, et restent impunis, l'Etat étant faible et peu soucieux du respect des droits de l'Homme.

A Bichkek, la mission a pu rencontrer de très nombreux interlocuteurs : représentants d'ONG, de partis politiques, du gouvernement provisoire, des autorités locales, des institutions internationales et des médias, ainsi que des experts indépendants et des victimes de violations et leurs proches<sup>2</sup>. Dans la région d'Och, la mission a pu s'entretenir avec la population et des responsables locaux. Cependant, un accident qui s'est produit lors de la mission témoigne de la volonté d'éloigner les observateurs indépendants et les défenseurs des droits de l'Homme des environs d'Och. Le 27 juin 2010, M. Bialiatski, Mmes Abdirasulova et Ismailova, (respectivement directrice de l'organisation « *Kylym Shamy* » et la présidente de l'association « *Citizens against corruption* »), ainsi que la journaliste russe Oksana Chelysheva qui les accompagnait, ont été victimes d'un accident visiblement prémédité près du village de Papan, aux environs d'Och: «*Les boulons de la roue arrière de notre véhicule ont été sciés, durant notre courte absence de la voiture. Personne n'a été blessé mais l'accident aurait pu être bien plus grave. Notre présence dérangeait*», a précisé Aliaksandr Bialiatski. Toleskan Ismailova a également signalé le 28 juin 2010 qu'un groupe de personnes inconnues, approchant de leur véhicule, a dit que les défenseurs des droits de l'Homme n'étaient pas les bienvenus à Och parce qu'ils « *défendaient les droits des Ouzbeks* ». L'emprisonnement et la condamnation à la prison à perpétuité le 15 septembre 2010 du défenseur des droits de l'Homme A. Askarov et les nombreuses menaces contre des défenseurs des droits de l'Homme (Toleskan Ismailova a ainsi été contrainte à l'exil) rendent très difficile leur travail et la justice pour les victimes des affrontements.

La mission d'enquête de la FIDH avait pour mandat de répondre aux objectifs suivants:

- répertorier et analyser les violations des droits de l'Homme lors des événements d'avril et de juin 2010, et la manière dont leurs responsables sont traduits en justice ;
- évaluer les conditions de travail des représentants de la société civile dans ce contexte d'insécurité et d'instabilité politique ;
- Mesurer la capacité et la volonté de l'Etat kirghize à garantir le respect des droits de l'Homme et de traduire en justice les responsables des violations et formuler des recommandations à cet effet.

Les objectifs de la mission étaient complexes en raison de la succession des événements

1. Conclusions préliminaires de la mission d'enquête de la FIDH, 9 juillet 2010, <http://www.fidh.org/IMG/pdf/kg0907f.pdf>

2. Voir la liste des personnes rencontrées en annexe I

violents qui se sont déroulés au Kirghizstan à partir d'avril 2010. Les atrocités commises dans la région d'Och au mois de juin ont relégué au second plan les 87 morts des affrontements d'avril. La mission de la FIDH avait précisément pour objectif de faire la clarté sur l'ensemble des événements et sur le travail de la justice pour défendre les victimes de juin comme celles d'avril. Ce double objectif était d'autant plus justifié que, lors du Congrès mondial de la Fédération Internationale des ligues Droits de l'Homme (FIDH) qui s'est tenu à Erevan (Arménie) du 6 au 10 avril 2010, trois nouvelles organisations membres kirghizes ont rejoint la FIDH : « *Citizens Against Corruption* », « *Kylym Shamy* » et « *Adilet* » l'organisation « *Kyrgyz Committee for Human Rights* » étant déjà membre de la FIDH. Les nouvelles ligues, mais également d'autres ligues de la région, ont demandé et soutenu l'envoi d'une mission de la FIDH. En effet, les promesses démocratiques du nouveau gouvernement provisoire et ses premières mesures symboliques n'ont pas empêché l'instabilité politique et la montée de la violence, qui ont abouti à des violations massives des droits de l'Homme.

La FIDH tient particulièrement à remercier les collaborateurs du CDH « *Citizens Against Corruption* » à Bichkek et Och pour leur aide dans l'organisation de cette mission, ainsi que les membres des organisations *Kylym Shamy* et *Adilet* pour leur assistance à la mission.

# I. LES PREMISSES HISTORIQUES ET POLITIQUES D'UNE CATASTROPHE PREVISIBILE

Les violations des droits de l'Homme commises au Kirghizstan au printemps 2010 sont le fruit d'une lente dégradation de la situation politique et sociale dans le pays. Alors que la révolution des Tulipes en 2005, dans le sillage des « Révolutions de couleur » en Ukraine et en Géorgie, avait pu donner des espoirs de démocratisation au Kirghizstan, la présidence Bakiev a été marquée par des violations constantes des droits de l'Homme. Ces violations ont alimenté les tensions dans la société.

## I.1 La dégradation de la situation des droits de l'Homme sous la présidence de Kurmanbek Bakiev

Le régime du Président Bakiev, constitué à la suite de la vague de protestation populaire qui a renversé le régime du président Askar Akaïev en mars 2005, a déçu les espoirs portés par la « révolution des Tulipes ». A une phase d'instabilité politique, caractérisée par une succession de manifestations et une sourde lutte entre le président et le parlement, a succédé un durcissement du pouvoir exécutif, en particulier à partir de 2007.

En octobre 2007, l'adoption d'une nouvelle Constitution, qui consacra la prédominance de l'exécutif, fut entachée de fraudes massives. S'il entendait lutter contre le régionalisme en instaurant pour la première fois un scrutin de liste sur une circonscription nationale unique, le nouveau système électoral instaura dans les faits un quasi-régime de parti unique par une série de seuils qui éliminaient la plupart des partis d'oppositions. Ainsi lors des élections parlementaires de décembre 2007, le nouveau parti présidentiel *Ak Jol*<sup>3</sup> s'assura une majorité absolue avec 78 sièges sur 90, ne laissant une place résiduelle qu'à son allié le Parti des communistes du Kirghizstan (PKK) et au Parti social-démocrate (SDPK).

Quant à la liberté de réunion, elle fut mise à mal par une succession de dispositions législatives<sup>4</sup> et une répression de plus en plus vive, avec des arrestations quasi-systématiques de manifestants et de défenseurs des droits de l'Homme. Ainsi, les manifestations pacifiques du mouvement « *Je ne crois pas* », contestant les résultats des élections parlementaires de 2007, ou celles organisées par Maxim Kuleshov, dirigeant l'association « *Monde, Lumière et Culture* » et coordinateur du centre de ressources des droits de l'Homme de la ville de Tomok, furent réprimées à maintes reprises, leurs organisateurs arrêtés et condamnés à des amendes.<sup>5</sup>

3. Le parti *Ak Jol* (voie blanche) fut fondé par Kurmanbek Bakiev le 15 octobre 2007.

4. Ainsi, la mairie de Bichkek a restreint en décembre 2007 la liberté de rassemblement à trois lieux. Cette décision a été déclarée conforme à la Constitution en juillet 2008 par la Cour Constitutionnelle, encourageant ainsi d'autres municipalités à appliquer les mêmes restrictions.

5. Rapports annuel 2006, 2007, 2008, 2009 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme. <http://www.fidh.org/L-Obstination-du-temoignage>

Après avoir renforcé son contrôle sur les médias d'Etat, l'exécutif a en outre multiplié les pressions contre les médias indépendants. Les journaux indépendants De Facto et Alibi ont été contraints à la fermeture en juillet et août 2008 suite à des poursuites judiciaires contre leurs dirigeants. La BBC et le service local de RFE/RL, radio Azattyk ont dû cesser leur diffusion en décembre 2008. Enfin, les journalistes indépendants ont été sérieusement menacés. Le 3 mars 2009, Syrgak Abdyldaev, journaliste de l'hebdomadaire indépendant Reporter Bichkek, a été sauvagement poignardé à plus de vingt reprises par quatre inconnus<sup>6</sup>.

En outre, divers obstacles, tels que les projets de loi de 2007 sur le financement des ONG, la protection des secrets d'Etat ou la lutte contre le terrorisme, ont restreint les libertés fondamentales de réunion et d'association.

En juillet 2009, Kurmanbek Bakiev a été réélu président au terme d'une campagne totalement déséquilibrée et d'un scrutin entaché de fraudes massives. La dérive clanique, criminelle et autoritaire du pouvoir s'est accélérée, avec la multiplication d'agences d'Etat directement rattachées au président (le Secrétariat, le Conseil de sécurité...), la nomination de proches à des postes clés : le fils du président, Maxim Bakiev, fut nommé à la tête de l'Agence centrale pour le développement, les investissements et l'innovation en octobre 2009, et le détournement d'une partie des crédits russes exceptionnels.

Le mécontentement s'est développé dans le pays, notamment après la hausse des prix des services publics et la multiplication des scandales de corruption. L'opposition a tenté de relever la tête et annoncé une série de manifestations et de Kurultai (assemblées populaires) à l'occasion du cinquième anniversaire de la révolution des Tulipes en mars et avril 2010. Mais ces initiatives n'ont pas permis de renouer le dialogue avec le pouvoir.

## 1.2 Une insurrection populaire réprimée par la force

Le Front Uni d'opposition, dirigé par un groupe de 14 personnes comprenant Temir Sariev, Almaz Atambaev, Omurbek Tekebayev, Azimbek Beknazarov et Roza Otunbaeva, s'est engagé dans la lutte contre le régime de K. Bakiev. Il a convoqué à Bichkek, la capitale, un grand rassemblement populaire le 7 avril 2010. Cependant, à la veille de ce rassemblement, les principaux responsables de l'opposition (à l'exception de Roza Otunbaeva) ont été arrêtés et emprisonnés. D'après les analystes, ces arrestations ont constitué la « goutte d'eau » qui a fait déborder le mécontentement populaire et une sorte de catalyseur des événements. Tandis que les premières émeutes éclataient dans la province de Talas le 6 avril, les rumeurs de renversement du pouvoir gagnaient la capitale.

Le 7 avril, d'après les témoignages rassemblés par la mission de la FIDH, l'opposition se rassembla devant le bâtiment « Forum » abritant notamment le siège du parti d'opposition social-démocrate (SDPK). En dispersant la foule, la police (milicia) aurait déjà à ce moment-là tiré des balles de résine et des grenades assourdissantes et à gaz. Mais, si les policiers ne disposaient que de moyens spéciaux, les services de sécurité (Service National de Sécurité d'Etat - GSNB) ont apporté ostensiblement du matériel militaire, ce qui a poussé les manifestants à s'en saisir. Certains manifestants, ayant des armes à la main, ont été arrêtés pour « Assaut armé contre un organe d'Etat ». Les autres manifestants, étant armés, se divisèrent en deux : les uns partirent libérer les leaders d'opposition au siège du GSNB tandis que d'autres faisaient le siège de la « Maison blanche »<sup>7</sup>. Ainsi, le chef de l'UVD (Direction des affaires intérieures) de Bichkek (alors chef du ROVD (commissariat local) du quartier de Sverdlovsk), Zaurbek Rysaliev livra le témoignage suivant: « Le 7 avril, les premiers affrontements se sont produits devant le Forum, rue Almatinskaya, dans le

6. Reporters sans frontières. Un journaliste survit après une vingtaine de coups de poignard. 4 mars 2009. <http://fr.rsf.org/kirghizistan-un-journaliste-survit-apres-une-04-03-2009,30479>

7. Sièges de la Présidence de la République et du gouvernement au centre de Bichkek, sur l'avenue Tchouï.

quartier Oktyabrski. Il faut reconnaître que le comportement inadéquat de la police [lors de la dispersion des manifestants] a contribué à mettre en danger la population civile. Mais c'est l'intervention des forces spéciales du GSNB, avec gaz lacrymogène et grenades assourdissantes, qui a braqué les manifestants, qui dès lors ont riposté en lançant des pierres. Ils se sont saisis des armes des commandos 'Alfa' et 'Astan'»<sup>8</sup>.

Les tirs à balles réelles se seraient produits à plusieurs endroits: sur la grande place centrale de Bichkek Ala Too, notamment devant le bâtiment du Ministère de la Défense, devant le GSNB. Ont suivi des tirs dans la tête, pour tuer. D'après les témoins interrogés par la mission, ceux qui filmaient, qui parlaient au téléphone ou ceux qui tentaient de diriger la foule étaient visés<sup>9</sup>. La foule, en grande partie incontrôlée, ne pouvait plus être arrêtée après les premiers morts. Il est difficile de retracer le déroulement exact des événements, étant donné que l'histoire est déjà en pleine réécriture: certains prétendent avoir vu les yeux verts des snipers, d'autres le visage consterné de Kurmanbek Bakiev lui-même à la fenêtre<sup>10</sup>.

Durant ces événements, l'absence des leaders d'opposition a été soulignée. Plusieurs interlocuteurs ont mentionné le fait que dès l'après-midi, plus de la moitié des leaders d'opposition étaient libérés, et que pourtant aucun ne s'est montré sur la place Ala Too pour calmer la foule ou engager des négociations: « les leaders (d'opposition) ont laissé la jeunesse armée seule sur la place, sans intermédiaires », d'après Ishak Massaliev<sup>11</sup>. Malgré des versions différentes, les nombreuses sources s'accordent quant à l'absence des leaders politiques, et au fait que la foule a désigné des leaders populaires. Les différents interlocuteurs de la mission ont par conséquent identifié des leaders différents (se désignant d'ailleurs eux-mêmes comme leaders).

La mission de la FIDH a rassemblé de nombreux témoignages de parents de manifestants décédés lors des événements du 7 avril<sup>12</sup>. Ces témoignages montrent le caractère populaire du rassemblement et l'absence de stratégie préméditée des manifestants.

### Nouria Adayboussounova, mère de Joldoshbek Kudaybergenov, 36 ans, décédé :

« Les gens ont des perceptions différentes des événements d'avril. Pour les Kirghizes, le peuple s'est soulevé de lui-même, par pour des opposants. Beaucoup de Russes en revanche disent que ceux qui se sont rassemblés n'étaient que des alcooliques, qui se sont retrouvés par hasard ou par curiosité sur la place Ala-Too. Mais non, c'étaient des gens ordinaires, qui n'avaient plus d'autre choix que de se révolter: depuis combien de temps déjà on enduret tous les mêmes difficultés : les produits de base de plus en plus chers, les impôts, l'électricité et le gaz... Mon fils faisait partie de ces gens qui se sont dit: ce n'est plus possible. D'autant plus qu'il avait vécu en Amérique... C'est ma faute, je n'aurais pas dû le convaincre de revenir s'installer au Kirghizstan.

... Où étaient les opposants, pourquoi personne n'a été sur la place après avoir été libéré ?

... Mon fils Joldoshbek Kudaybergenov était professeur de sciences politiques à l'université nationale, naturellement il s'est toujours intéressé à la politique, était très critique de Bakiev, espérait de grands changements pour le pays. Il a vécu deux ans en Amérique, il avait de quoi comparer. Quand il a su qu'un meeting devait se tenir sur Ala Too, il a tout de suite voulu y aller, avec ses étudiants. Il ne s'attendait pas du tout à ce qu'ils tirent dans la foule.

8. Entretien avec Zaurbek Rysaliev, 24.06.2010

9. Entretiens avec Nariia Adaïboussounova, 21.06.2010, Marala Vostounbaïeva, 21.06.2010, Alisbek Altynbekov, 22.06.2010

10. E.g., entretien avec Alisbek Altynbekov, 22.06.2010

11. Entretien avec Ishak Massaliev, leader du Parti communiste, ancien député, 25.06.2010

12. Entretiens avec la mission de la FIDH, le 21 juin 2010



La Procurature Générale à Bichkek, en juin 2010

Il n'y avait là-bas aucun leader, aucun opposant. Il a joué le rôle de leader, il appelait du monde. J'étais sur place à 17h, j'ai appris ce qui s'était passé, et de 19h jusqu'au matin, nous avons été d'hôpital en hôpital pour savoir ce qu'il était devenu. A un moment, nous avons reconnu sa montre. Nous avons demandé d'où elle venait, on nous a répondu que celui qui la portait était mort. On l'a abattu au début, entre 14 et 16h, avant l'ouverture du portail de la « Maison blanche ». Il laisse une petite fille. »



### Bekbatyr Musaev, père de Cholponbek Musaev, 49 ans, décédé :

« Mon fils laisse deux enfants, et une femme malade. En 2005, quand Akaev a été renversé, on espérait du changement. Rien n'est venu. Cholponbek a pris place dans la troisième voiture qui s'est lancée contre le portail [de la « Maison blanche »] et a enfin ouvert une brèche. Il y a eu 27 morts en tout à cet endroit. J'ai examiné personnellement la voiture, on a compté 37 impacts de balles. Mon fils en a reçu trois, à la tête (front, nuque) et une à la jambe. C'est un sniper qui a tiré du toit de la « Maison blanche ». Il était 16-17h, c'était au moment où le portail a été franchi. »

### Zamir Kaziev, père de Marat Kaziev, 29 ans, décédé :

« Mon fils laisse 2 filles et une femme enceinte. Il était électricien. Il n'avait rien d'un alcoolique, il lisait le namaz. C'était un opposant, qui critiquait activement le pouvoir. Une balle l'a atteint à la tempe et est ressortie par la nuque, alors qu'il était

en train de filmer ce qui se passait. Dans l'ensemble les snipers avaient apparemment l'instruction de tirer en priorité sur ceux qui avaient un portable, qui étaient actifs, ceux qui filmaient, les plus forts et ceux qui pouvaient apparaître comme des leaders. Ça s'est passé vers 18-19h. »

### Maral Bostonbaeva, soeur de Maksat Bostonbaev, décédé:

« Mon frère se trouvait devant le ministère de la Défense, il m'a envoyé un sms à 18h pile pour me dire « ne viens pas, ils tirent. » C'était un grand gaillard, sain, mesurant près de deux mètres, et en plus il filmait. »

A l'issue de ces événements tragiques, le ministère de la Santé a annoncé 87 morts<sup>13</sup>, tout comme l'ONG représentant les proches des personnes décédées lors des événements insurrectionnels, « Meken Sheitteri »<sup>14</sup>. Les données du ministère font état de 1622 blessés parmi les manifestants et les forces de l'ordre, dont 511 ont été hospitalisés. Parmi eux, le parquet général aurait compté 395 blessés par balles<sup>15</sup>.

## I.3 Une déstabilisation durable de l'ordre public à Bichkek

Les leaders d'opposition ont créé un Gouvernement provisoire par le Décret n°1 du 7 avril 2010<sup>16</sup>. Ce décret prévoyait également la dissolution du Parlement et le transfert de ses fonctions législatives au Gouvernement provisoire. Le gouvernement ainsi constitué a donc concentré l'ensemble des fonctions exécutives et législatives. Il semble cependant avoir

13. Ministère de la Santé, 26.05.2010, « Information sur les victimes des événements des 6-7 avril à Bichkek et des 14 et 19 mai dans la région de Jalal-Abad », <http://www.med.kg/Articles/ViewSection.aspx?ArticleID=329>

14. Liste en annexe 3 (CAC). Nombre de victimes officiellement reconnues

15. Entretien avec le procureur général adjoint Viktor G. Ivanov, Bichkek, 25.06.2010

16. Décret N°1 sur la constitution du gouvernement provisoire, 07.04.2010

eu du mal à exercer son pouvoir sur l'ensemble du territoire de la république. Les organes de maintien de l'ordre se sont avérés incapables de restaurer l'ordre à Bichkek. « Le GUVД restait sans commandant, ses adjoints étaient blessés, le ministre de l'Intérieur lui-même était passé à tabac à Talas... De fait la police n'avait plus aucun commandant. Avec trois autres chefs de ROVD [commissariats locaux], nous nous sommes donc coordonnés pour mettre à l'abri les armes, les dossiers d'enquêtes et les 'moyens spéciaux' [outils non létaux utilisés pour disperser la foule: gaz lacrymogène, grenades assourdissantes, balles en résine...] », déclare l'actuel chef de police de Bichkek<sup>17</sup>. Des pillards se sont installés dans la capitale, provoquant la constitution de milices populaires (narodnye druziny) pour protéger la population. Le chef du GUVД de Bichkek et Aleksandr Voinov, ancien député du Parti Ak-Jol, affirment avoir eu l'idée de constituer ces milices populaires<sup>18</sup>. Quoi qu'il en soit, celles-ci ont été constituées de citoyens non-armés chargés de protéger des lieux concrets par leur simple présence<sup>19</sup>. Le refus de les armer était justifié par la volonté d'éviter toute provocation de la part des pillards et de mettre les miliciens à l'abri de toute poursuite judiciaire pour emploi illicite de la force armée.

L'absence de membres de la police à Bichkek le 7 avril 2010 et les jours suivants s'explique par le fait que les responsables du GUVД et du ROVD auraient demandé aux policiers de s'habiller en civil et de patrouiller sans arme<sup>20</sup>. Ainsi, selon Zaurbek Rysaliev, les policiers n'ont pas déserté leur poste le 7 avril et les jours suivants comme il est commun de le dire, mais ils ont pris l'initiative d'enlever un uniforme qui était alors infamant et faisait d'eux des cibles<sup>21</sup>. A. Voinov a affirmé que les membres des milices populaires n'étaient pas armés mais la Mission a pu observer beaucoup d'hommes en arme dans les rues de Bichkek et de Och. Il semble aussi que des citoyens ayant le droit de porter des armes (des gardiens privés, des chasseurs) ainsi que des chauffeurs de taxi aient coopéré avec les policiers. Beaucoup d'armes circulaient dans la population, le pouvoir étant incapable de contrôler leur diffusion et leur utilisation. Des responsables de magasins ont créé leurs propres groupes de gardiens armés. Les membres de la mission de la FIDH considèrent que la diffusion d'armes dans la population constitue un risque important qui n'est pas suffisamment pris en compte par le gouvernement.



Supermarché surveillé par la milice de quartier « Patriote », Bichkek, juin 2010

17. Entretien avec Zaurbek Rysaliev, 24.06.2010

18. Entretien avec Aleksandr Voinov, 22.06.2010 et entretien avec Zaurbek Rysaliev, 24.06.2010

19. Entretien avec Aleksandr Voinov, 22.06.2010

20. Entretien avec Zaurbek Rysaliev, 24.06.2010

21. Ibidem

# II. LE DANGEREUX PRECEDENT D'UNE JUSTICE POLITISEE

Les événements du 7 avril 2010, qui ont conduit au renversement du gouvernement Bakiev, doivent être analysés pour faire le bilan des violations des droits de l'homme observées et de leurs conséquences politiques et judiciaires. Les analystes comme les participants à ces événements ont des avis divergents sur les causes des violences et les responsabilités qu'elles engagent. Les uns insistent sur le caractère populaire et spontané du soulèvement tandis que d'autres évoquent une intervention étrangère en sous-main. Quoi qu'il en soit, une enquête indépendante s'impose pour établir les faits et poursuivre les éventuels coupables.

## II.1 Les mesures symboliques du gouvernement provisoire

Face aux manifestations populaires, le président Bakiev s'est réfugié dans le sud du pays, dans la région de Djalal-Abad. Les leaders du mouvement d'opposition, constatant la vacance du pouvoir, ont organisé rapidement un gouvernement provisoire dirigé par Roza Otunbaeva. Malgré les conditions de son arrivée au pouvoir et l'inquiétude face à son intention de concentrer tous les pouvoirs<sup>22</sup>, le gouvernement provisoire se réclamant du soulèvement populaire a tenu, dès son installation, à incarner la rupture démocratique par rapport au régime précédent. Dans l'atmosphère de changement radical prévalant à partir d'avril 2010, les principales libertés furent restaurées, de manière globale. Mais les fondements juridiques en restèrent flous, en l'absence de tout organe législatif indépendant du Gouvernement provisoire (le Parlement a été dissous par le décret n°1). Ainsi en juin 2010, à la question: « *Sur quelle législation s'appuie actuellement l'exercice de la liberté d'association?* », des collaborateurs du CDH « *Citizens Against Corruption* » ont répondu: « *Quelle législation? Dans ce pays, nous n'avons même pas encore de Constitution, il n'y a aucune législation!* »

Des mesures symboliques, rompant avec la répression du régime Bakiev, furent prises très rapidement. Les procès politiques furent abandonnés : le général Ismail Isakov, ancien ministre de la Défense qui avait rejoint l'opposition en octobre 2008, inculpé pour « corruption » et condamné à huit ans de prison le 11 janvier 2010, fut libéré dès le 7 avril et nommé ministre de la Défense du gouvernement provisoire<sup>23</sup>. Les charges pesant contre lui furent abandonnées le 15 avril 2010 par décision de la Haute Cour militaire. Les « *prisonniers de Nookat* », un groupe de 32 activistes de la région de Och condamnés en 2008 pour « *extrémisme islamique* »<sup>24</sup>, furent libérés le 17 mai en vertu du décret d'amnistie promulgué le 26 avril. Leur condamnation était devenue le symbole des dérives de la lutte contre l'extrémisme du régime de Bakiev, laissant craindre que le Kirghizstan ne s'aligne sur la politique de répression des activités religieuses de ses voisins, et leur libération eut un poids tout aussi symbolique, suscitant des espoirs quant à l'avenir démocratique du pays.

22. Décret N°1 sur la constitution du gouvernement provisoire, 07.04.2010.

23. Il démissionna le 20 juillet 2010 afin d'être éligible aux élections parlementaires d'octobre 2010.

24. Voir rapport de la FIDH. Kazakhstan / Kyrgyzstan. Exploitation of migrant workers, protection denied to asylum seekers and refugees. FIDH, octobre 2009. pp. 14-15, <http://www.fidh.org/IMG/pdf/Kazakhstan530a.pdf>

La vague de censure qui avait frappé les médias en mars 2010 en prévision de la mobilisation de l'opposition pour le cinquième anniversaire de la « *révolution des tulipes* », fut levée dès le lendemain du changement de pouvoir. Le service kirghize de Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), Azattyk, fut de nouveau autorisé à émettre sur le territoire kirghize le 12 avril 2010. Sur Internet, le blocage des principaux sites d'information indépendants, [www.ferghana.ru](http://www.ferghana.ru), [www.centrasia.ru](http://www.centrasia.ru) et de la plate-forme du journal d'opposition « *Bely Parus* » fut levé.

Par un décret symbolique du ministre de l'Intérieur Bolot Sher, le 10 juin 2010, le gouvernement provisoire supprima le 9ème département du ministère de l'Intérieur (MVD), créé pour prévenir l'extrémisme et lutter contre le « *terrorisme informationnel et idéologique* ». Mais sous ce mandat très vague, il était dédié à l'espionnage des opposants politiques et à l'établissement de « *listes noires* ». Ses collaborateurs recouraient communément à la filature et aux écoutes téléphoniques. Le service de presse du MVD promit que « *désormais, les services du ministère ne s'occuperont plus du traçage des idées d'opposition en lien avec l'analyse de la situation socio-politique* »<sup>25</sup>.

Dinara Ochurakhunova, présidente de l'ONG « *Coalition for Democracy and Civil Society* », a salué le symbole de cette réforme mais s'est dite peu impressionnée par ses conséquences pratiques: « *Nul ne sait ce que sont devenus les tonnes de dossiers, tous les enregistrements... que le 9ème département avait rassemblés. J'ai certainement moi-même un dossier dans ces archives, mais j'ignore ce qu'il contient et je n'y ai toujours pas accès. Par ailleurs, les récents scandales d'écoutes téléphoniques<sup>26</sup> montrent bien qu'on n'en a pas fini avec ces pratiques et que le gouvernement provisoire ne contrôle pas vraiment les milieux du renseignement. Il faudra plus que des mesures symboliques, le ministère de l'Intérieur et les services de renseignement doivent être entièrement réformés. Mais cela n'est envisageable qu'une fois le pays stabilisé...<sup>27</sup> »*

Ainsi, les défenseurs des droits de l'Homme et les représentants de la société civile se sont félicités de l'engagement démocratique du nouveau gouvernement tout en restant vigilants sur les répercussions concrètes de ces changements. En effet, les violences qui ont présidé au renversement de pouvoir constituent un défi politique et judiciaire fondateur pour le Gouvernement provisoire. Les mesures symboliques du gouvernement provisoire ne se sont pas accompagnées d'un vrai travail de fond pour déterminer les responsabilités pénales et permettre à la justice de progresser.

## II.2 Une enquête officielle politisée

A l'issue des événements d'avril, le gouvernement provisoire a mis en place trois commissions d'enquête parallèles ayant des attributions différentes. La Procuration (Parquet) a été chargée de l'enquête judiciaire officielle. Une commission d'Etat a été établie pour élaborer une évaluation politique des événements d'avril. Enfin, l'Ombudsman du Kirghizstan, Tursunbek Akun, a été chargé d'évaluer les causes et les conséquences sociales de ces mêmes événements. La multiplication des structures d'enquête et d'analyse, si elle constitue un signe de bonne volonté dans l'établissement de la vérité, semble aussi contribuer à la confusion des missions des uns et des autres.

Par un arrêté du Gouvernement provisoire du 20 mai 2010, une Commission d'Etat pour l'étude globale des causes et des conditions des événements tragiques d'avril et mai

25. [www.ferghana.ru](http://www.ferghana.ru), 10.06.2010, « *Kighizstan : le ministère de l'Intérieur a supprimé la direction du renseignement politique* », <http://www.ferghana.ru/news.php?id=14908&mode=snews>

26. Fin mai, des enregistrements de conversations téléphoniques embarrassants entre les membres du gouvernement provisoire Almazbek Atambaev, Azimbek Beknazarov et Temir Sariev ont été rendus publics. Les personnalités ont dû se défendre d'accusations de corruption. Cette pratique montre que les anciens opposants sont toujours sous écoute et que des milieux du renseignement n'hésitent pas à utiliser leurs matériaux à des fins politiques.

27. Entretien avec Dinara Ochurakhunova, Bichkek, 21.06.2010

2010 a été constituée, avec pour mission de formuler une évaluation politique de ces événements. La Commission a été composée de plusieurs membres du gouvernement provisoire, de fonctionnaires récemment nommés, de politologues, de journalistes et de représentants des organisations de la société civile, proches du Gouvernement provisoire. La Commission devait initialement rendre son rapport le 20 juin 2010 mais cette date a été plusieurs fois reportée (au 20 septembre 2010 d'après les informations disponibles lors de la rédaction de ce rapport). La Commission est présidée par un ancien membre du Gouvernement provisoire, Abdygany Erkebaev, un ancien député. Il est aussi à la tête de la Commission nationale pour l'étude impartiale des causes et des conséquences des événements tragiques de juin 2010 dans le sud du pays. La « *Commission d'avril* » n'a pas pour mission d'établir le déroulement des faits et d'établir les responsabilités dans l'utilisation de la force car ces questions relèvent de la Procuration. La Commission ne s'occupe que de l'évaluation politique des événements. Des représentants de l'ancien gouvernement de Kourmambek Bakiev, seul le vice-premier ministre, ministre de l'agriculture et gouverneur de la région de Talas, ont été auditionnés par la commission<sup>28</sup>.

L'analyse des événements d'avril 2010 a aussi été entreprise par l'Ombudsman du Kirghizstan, Tursunbek Akun. Cependant, cette analyse revêt un caractère exclusivement non officiel pour ne pas interférer avec l'activité des organes du pouvoir<sup>29</sup>. Lors du rendez-vous avec la mission de la FIDH, Tursunbek Akun a reconnu que l'enquête officielle n'était pas totalement fiable car, après les tirs sur la place devant la Maison blanche à Bichkek, les blessés ont été soignés mais n'ont pas subi d'expertise médico-légale. Beaucoup de balles n'ont pas été conservées pour l'analyse balistique. Les cadavres ont été enterrés avant l'intervention des experts<sup>30</sup>. Le Procureur général adjoint, Viktor Ivanov, affirme pourtant que « *766 expertises ont eu lieu, dont 471 expertises médico-légales (sur les blessés et les morts), 90 expertises balistiques (...). 43 balles ont été extraites mais beaucoup de balles ont été perdues lors des tirs* »<sup>31</sup>.

A l'initiative du gouvernement, les proches des personnes tuées lors des événements d'avril ont été indemnisés à hauteur de 1 million de soms (environ 18 000 euros). Leurs enfants mineurs recevront 450 soms (8 euros) par mois jusqu'à l'âge de la majorité. Certains ont reçu un appartement d'une pièce. A Bichkek, une organisation nommée « *Meken Cheitteri* » (Héros de la Patrie) réunissant environ 150 familles de personnes tuées réclame le versement d'une aide mensuelle aux familles des victimes du montant du minimum vital (3260 soms soit 58 euros) et l'extension de cette aide aux parents des morts. Cette organisation est enregistrée auprès du ministère de la Justice. Elle a organisé, avec l'association qui défend les personnes blessées, un rassemblement devant le Parlement (*Jogorku Kenech*) exigeant que ses membres soient reçus par les autorités du pays. Cette rencontre a eu lieu<sup>32</sup>. Cependant, des 365 personnes blessées sur la place devant la Maison blanche, il semble que seule la moitié ait reçu une compensation<sup>33</sup>.

A l'issue des événements d'avril 2010 à Bichkek, des poursuites judiciaires ont été engagées contre des snipers, dont les noms n'ont pas été dévoilés, ainsi que contre des partisans de K. Bakiev, et en particulier la dirigeante du Secrétariat du Président du Kirghizstan<sup>34</sup>, Oksana Malevannaia. Tous ont été accusés d'abus de leurs positions de service, ayant conduit à la mort de personnes devant la Maison blanche à Bichkek. Cependant, l'acte d'accusation ne précise pas quels actes précis sont reprochés à chacun des accusés.

28. Entretien avec Abdygany Erkebaev, 21.06.2010

29. Entretien avec Tursunbek Akun, 24.06.2010

30. Ibidem

31. Entretien avec Viktor Ivanov, 25.06.2010

32. Entretien avec Aslan Sagandykov, 21.06.2010

33. Ibidem

34. Après les événements d'avril 2010, Mme Malevannaia a tenté de minimiser son rôle au sein de l'administration de K. Bakiev et à le limiter à la préparation des revues de presse pour le président kirghize (entretien avec Oksana Malevannaia, 23.06.2010). Ses fonctions étaient pourtant très étendues (entretien avec Maria Rasner, 26.06.2010).

Mme Malevannaia a été, comme tous les officiers supérieurs des structures de la force publique, accusée d'avoir ordonné le début des tirs contre les manifestants<sup>35</sup>. Le procureur général adjoint a refusé de commenter ces poursuites judiciaires et les accusations concrètes portées contre chacun des participants. Mais il a déclaré que les organes de maintien de l'ordre du Kirghizstan étaient capables de faire aboutir l'enquête et de justifier auprès du tribunal les accusations portées contre les personnes ayant décidé de recourir à la force en avril 2010<sup>36</sup>.

Il est évident qu'en raison des violences de juin dans le sud du Kirghizstan et de l'approche des élections parlementaires, l'enquête sur les événements d'avril 2010 à Bichkek occupe une place de moins en moins importante dans l'agenda politique du pays. L'affaiblissement de l'intérêt public pour l'enquête, s'il peut parfois permettre aux enquêteurs de travailler à l'abri des pressions, conduit aussi à un désintérêt pour le procès et ses résultats. D'après les informations rassemblées par la mission, il est possible de tirer la conclusion que l'enquête officielle menée par la Procuration générale a pour seul objectif de traduire en justice les plus hauts représentants du régime de K. Bakiev (dans un système où l'acquiescement représente moins d'1% des affaires pénales examinées). L'enquête de la Commission d'Etat pour l'étude globale des causes et des conditions des événements tragiques d'avril et mai 2010 dirigée par A. Erkebaev ainsi que celle menée par l'Ombudsman ont, quant à elles, pour objectif d'étudier les causes et d'évaluer les conséquences politiques des événements d'avril. Elles critiquent aussi l'action du gouvernement précédent mais ne cherchent pas à établir précisément les faits.

### II.3 La pression sur les responsables de l'ancien régime

Les députés du parlement de décembre 2007, et surtout les membres du parti présidentiel Ak Jol, ont été parmi les premiers à faire l'objet de manœuvres d'intimidation et de « *punition extrajudiciaire* ». Le patrimoine de certains d'entre eux suscite les convoitises. Dès les premiers jours de la révolution, de nombreux députés ont été menacés par des criminels tentés de profiter du contexte politique pour mettre la main sur leurs propriétés. Dans la plupart des cas, la police n'est pas intervenue et les plaintes déposées sont restées sans suite, soit parce que les policiers se cachaient de peur d'être pris à partie, soit parce qu'ils jugeaient les députés coupables d'avoir soutenu l'ancien régime.

Avant la publication du décret n° 1 portant sur la création du gouvernement provisoire et la dissolution du parlement, des pressions ont été exercées contre les députés au Parlement (*Jogorku Kenech*) du parti Ak Jol afin qu'ils renoncent à leurs mandats de députés. Dans ce contexte, le rassemblement d'une quarantaine de députés du parti Ak Jol afin de proposer d'apporter une légitimité parlementaire au gouvernement provisoire, le 14 mai, a été vu comme une tentative de « *coup d'Etat parlementaire* » et les députés Ak Jol ont tous été convoqués par le GSNB (Service National de la Sécurité d'Etat). Les députés du parti Ak Jol, qui disposaient de la majorité des voix au Parlement avec 71 voix sur 90 voulaient proposer un vote de confiance au Gouvernement provisoire et leur auto-dissolution, ce qui aurait pu garantir la légitimation du nouveau pouvoir (et peut-être la tranquillité des représentants de l'ancien), mais les responsables du gouvernement provisoire ont refusé cet arrangement<sup>37</sup>.

La situation s'est à nouveau dégradée à partir du 14 mai, suite au coup de force des partisans de K. Bakiev à Djalal-Abad. Iskhak Masaliev et Usen Sydykov, respectivement leaders du Parti des communistes du Kirghizstan et de « *Ediny Kyrgyzstan* » (Kirghizstan

35. Entretien avec Anton Ivanov, 23.06.2010

36. Entretien avec Viktor Ivanov, 25.06.2010. Dans le même temps, le chef de la direction des relations extérieures de la Procuration générale, Sumar Nasiza appelait à une aide internationale pour enquêter sur les événements de Bichkek et dans le sud du pays (entretien du 25.06.2010).

37. Entretien avec Begaly Nargoduev et Cholpon Abdullaeva, 23.06.2010



uni), ont été arrêtés et inculpés pour « *organisation de désordres de masse* » suite à la diffusion d'écoutes téléphoniques entre les deux hommes. Plusieurs membres du parti Ak Jol ou proches de l'ancien gouvernement ont exposé à la mission de la FIDH les pressions exercées sur eux à l'issue des événements du 7 avril 2010.

### Cas de Begaly Nargozuev<sup>38</sup>

Begaly Nargozuev était un homme d'affaires, patron de la compagnie aérienne Esen Air, avant d'être élu député du parti Ak Jol en décembre 2007. En le présentant sur ses listes, le parti présidentiel comptait capter à son profit l'influence de M. Nargozuev dans le district d'Alay. Mais il y a un an et demi, des hauts fonctionnaires ont voulu racheter 70% des actions de sa société. Devant son refus, ils ont fait en sorte de priver Esen Air de licence, si bien que la société a dû disparaître. M. Nargozuev était en outre propriétaire du portail d'information sur Internet Kyrgyztoday.kg.

Après le renversement du pouvoir, « *le 8 avril 2010, vers 3h du matin, un groupe d'hommes masqués et portant des armes automatiques a tenté de forcer le portail de ma maison, située 24, rue Arstanbap dans le quartier « Kok-Jar ». Ce n'est que grâce au bruit fait par mes proches et mes voisins et l'arrivée immédiate de quelques amis que l'on a réussi à se débarrasser des assaillants. En partant, ils ont tiré quelques coups de feu, dont les impacts sont encore visibles sur les murs de ma maison et les vitres de ma voiture. Dans leur précipitation, ils ont également laissé sur place de lourds objets métalliques. Dans la mesure où la police ne travaillait pas ces jours-là, nous n'avons pas pu l'appeler à l'aide, sans parler de porter plainte. J'ai dû appeler une connaissance, le premier adjoint du ministère de l'Intérieur M. Turganbaev, qui a envoyé ses hommes pour nous défendre. J'ai déclaré cet incident au ROVD (commissariat local) du district « Octobre » de Bichkek le 11 avril, dès qu'il a repris son activité, mais on a refusé d'enregistrer ma plainte sous prétexte que la police ne travaillait pas le 8 avril.*

*La même nuit, vers 4h du matin, alors que l'on venait de se débarrasser des hommes armés, la compagnie de sécurité « Atkom » m'a appelé pour me signaler une infraction au siège de la chaîne télévisée en ligne « Kyrgyztoday.kg » (qui m'appartient intégralement), au n°128 de la rue Chuy à Bichkek. Une fois sur place, nous avons découvert que tout le matériel vidéo, l'équipement de télévision et les ordinateurs avaient été volés. L'incident a été déclaré à la compagnie de sécurité « Atkom » et à la Commission chargée d'évaluer les dommages dûs aux vols (maroderstva) les 7 et 8 avril 2010.*

*Le 15 avril 2010, le gardien de ma maison de campagne dans le village d'Arashan (district d'Alamedi, région de Chuy), Shakir Jeenbekov m'a informé de visites d'habitants des environs, qui demandaient à me rencontrer. Comme je n'y ai pas été, ils ont dit à mon fils Amantur de me transmettre leurs revendications: que je goudronne les rues du village d'Arashan, que j'y construis un stade et que j'y organise pour eux un thé. Pendant la discussion, mon fils a reçu un coup au visage. Mais il a refusé de porter plainte, et l'incident n'a pas été enregistré à la police.*

*Le 27 avril 2010, le gardien Shakir Jeenbekov m'a appris qu'une habitante des environs était venue pour exiger que j'achète pour chaque habitant du village d'Arashan de la farine et 5 litres d'huile. Si je ne le faisais pas, elle a menacé de « rassembler les gars du coin » et de « mettre ma maison sens dessus dessous ». Etant donné que nos plaintes précédentes n'avaient eu aucun effet, nous n'avons même pas déclaré l'incident à la police. Mais nous connaissons cette femme et savons où elle habite. Ce genre de pressions de la part des habitants se poursuit encore aujourd'hui. Pour beaucoup d'entre eux, nous les connaissons et nous tenons les informations prêtes au cas où une enquête impartiale serait menée. Le 20 mai, vers 1h30 du matin, 5 cocktails molotov ont été lancés contre ma maison d'Arashan, dont un a traversé la fenêtre mais a pu être éteint par le gardien. L'incident a été enregistré au ROVD d'Alamedi le 20 mai.*

*Depuis le 15 mai 2010, je reçois chaque jour des appels exigeant que je quitte le parti Ak Jol et que je démissionne de mon poste de député, sans quoi on me menace de poursuites pénales. »*

38. Ibidem

### Cas de Cholpon Abdullaeva<sup>39</sup>

Cholpon Abdullaeva était une députée au Parlement du parti Ak Jol. Elle a dû abandonner ses fonctions près la chute du gouvernement Bakiev.

*« Tous les députés du parti Ak Jol sont inscrits sur une 'liste noire'. J'en ai eu la confirmation à mes dépens, alors que je voulais me rendre à Urumqi depuis l'aéroport de Bichkek. (...) Un officier du service des gardes-frontière m'a ouvertement déclaré que j'étais sur une 'liste noire' et qu'en conséquence, je ne pouvais pas quitter le pays. Il m'a montré sur son ordinateur, un fichier qui comportait de nombreuses données me concernant. Après cet incident, j'ai appelé successivement plusieurs personnalités du gouvernement provisoire, mais on m'a systématiquement renvoyé à d'autres: le bureau de Roza Otunbaeva m'a dit d'appeler celui de Beknazarov...*

*Je reçois tout le temps des appels de numéros secrets. Certains de mes interlocuteurs ne s'identifient pas du tout, d'autres se présentent comme des officiers de la police (gorodskoy UVD) ou du Parquet général; il y en a un qui se présente comme un agent du GSNB... On me menace, on m'insulte, on m'accuse de soulever la population contre le gouvernement provisoire... Très souvent, mon interlocuteur voulait que je signe une déclaration, selon laquelle je me retirais du parti Ak Jol et je rendais mon mandat de députée... Quand j'ai été convoquée au GSNB et interrogée pendant plus de six heures, on m'a encore conseillé de signer cette déclaration, si bien que j'ai fini par le faire ».*

### Cas de Vugar Khalilov<sup>40</sup>

Vugar Khalilov, un ancien journaliste de la BBC, spécialiste des relations publiques, travaillait pour le gouvernement Bakiev. Arrêté le 12 avril dans la soirée, Vugar Khalilov, ressortissant azerbaïdjanais et britannique, n'a pas pu faire appel à l'assistance consulaire à laquelle tout ressortissant étranger a droit, et n'a pu s'entretenir avec son avocat que brièvement lors de l'audience au tribunal le 15 avril. Accusé de blanchiment d'argent, il a été arrêté. Selon l'accusation, il aurait reçu un crédit de l'Asia Universal Bank qu'il aurait légalisé en assurant des services de relations publiques. Selon la défense, ces services auraient effectivement été rendus, le crédit initial ayant servi de capital de départ. Au 7 septembre 2010, Vugar Khalilov était toujours emprisonné alors que son état de santé suscitait l'inquiétude. On peut craindre que l'objectif réel était de le réduire au silence.

Outre ces différents cas, directement recueillis par la mission de la FIDH, d'autres cas de pressions sur d'anciens députés du Parlement ont été rassemblés par les organisations de défense des droits de l'homme kirghizes. Ainsi, par exemple, Alisher Akhmedovitch Sabirov, ancien député et membre du parti Ak Jol a été interrogé par les services de sécurité (GSNB) le 22 mai. Le 26 mai, alors qu'il se rendait à Almaty, il a été arrêté à la frontière, soumis à des contrôles puis libéré. Ces mesures d'intimidations contribuent à l'insécurité des anciens parlementaires.

39. Entretien avec Cholpon Abdullaeva, Bichkek, 23.06.2010

40. Entretien avec Azer Khalilov, frère de Vugar, 23.06.2010

# III. UNE CONSTITUTION A TOUT PRIX

Le gouvernement provisoire a soumis à référendum le 27 juin un projet de nouvelle Constitution du Kirghizstan, consolidant officiellement la république parlementaire. En dépit des promesses et des clichés fréquemment répandus, la Constitution ne prévoit pas un modèle parlementaire d'organisation du pouvoir. Il s'agit plutôt d'un régime mixte, à la fois présidentiel et parlementaire. Par rapport à la rédaction de la Constitution de 2007, les compétences du Président sont limitées et le « *Jogorku Kenech* » (Parlement) est renforcé, mais il ne s'agit que d'une légère réorganisation des fonctions et non de changements fondamentaux. Ces discussions constitutionnelles et l'organisation du référendum du 27 juin ont mobilisé la nouvelle élite politique, qui a ainsi négligé les tensions sociales et politiques qui se développaient dans le pays. Le référendum constitutionnel a été organisé vaillamment, en dépit des violents affrontements interethniques qui se sont déroulés dans la région d'Och du 10 au 14 juin.

## III.1 Le maintien d'un président fort dans la Constitution

Contrairement à ce que prévoit la Constitution de la République du Kirghizstan adoptée par référendum en 2007, le Président n'est pas défini comme le garant de la Constitution ni comme le plus haut responsable du pays (al. 1 et 2 de l'art. 42 de la Constitution de 2007), bien qu'il soit toujours garant de l'unité du peuple et du pouvoir d'Etat (al. 2, art. 60 de la Constitution de 2010). Il est élu pour un mandat unique de 6 ans et non pour un quinquennat renouvelable une fois (art. 43, Constitution 2007). La nouvelle Constitution prévoit l'élection du Président au suffrage universel (al. 1, art. 61, Constitution 2010). En cas de conflit avec le Parlement, le chef de l'Etat peut, entre autre, lui opposer une légitimité similaire acquise dans les urnes.

Le trait caractéristique d'une république parlementaire est la responsabilité du gouvernement devant le parlement (dans une république présidentielle, comme les Etats-Unis, l'organe législatif ne peut voter la défiance au pouvoir exécutif et le chef de l'Etat ne peut pas dissoudre le Parlement). Dans la nouvelle Constitution kirghize, à l'initiative d'un tiers des députés, la majorité des députés peut voter la motion de censure (al. 3 et 4 de l'art. 85 de la Constitution de 2010). Cependant, ce vote ne conduit pas nécessairement au renvoi du gouvernement. Le Président peut « *ne pas être d'accord* » avec la décision des députés et, dans ce cas, le gouvernement peut continuer à gouverner si, dans un délai de trois mois, le Parlement ne vote pas à nouveau la défiance (al. 7 art. 85, Constitution 2010). Le premier projet de Constitution prévoyait la possibilité pour le Président de dissoudre le Parlement si il votait par deux fois la défiance au gouvernement mais cette disposition a finalement été abandonnée.

Dans la nouvelle Constitution, le Président peut dissoudre le Parlement. En conformité avec l'al. 1, art 86 de la Constitution de 2010, le premier ministre peut poser (pas plus souvent qu'une fois par an) la question de confiance au Parlement. Si le parlement refuse la confiance, le dernier mot reste au Président : soit il renvoie le gouvernement, soit il dissout le Parlement (al. 1, art. 86, Constitution 2010). Le Parlement peut aussi être menacé de dissolution si il rejette le programme du gouvernement nouvellement nommé (al. 6, art. 84, Constitution 2010).

Outre sa participation à la nomination et au renvoi du gouvernement, le Président nomme directement le ministre de la Défense et le directeur du Service Etatique de la Sécurité

Nationale (GSNB) (p. 2, al. 4, art. 64, Constitution 2010). Cependant, le Président ne contrôle plus directement la garde nationale et la sécurité d'Etat, comme cela était prévu par la Constitution de 2007. Le Président est le commandant en chef des armées (al. 8, art. 64, Constitution 2010). Il propose au Parlement des candidatures au poste de Procureur général, de Président de la Banque nationale, d'un tiers des membres de la Commission Electorale Centrale (al. 3-5, art. 64, Constitution 2010) - et ceci n'est qu'une partie des nominations qu'il propose. Dans le processus législatif, il dispose du droit de veto, qui ne peut être levé que par un vote des deux tiers des députés du Parlement (al. 2-3, art. 81 ; Constitution 2010). Même les parlements locaux peuvent être dissous par le Président à certaines conditions (p. 2, al. 1, art. 64, Constitution 2010). De cette façon, le Président est loin d'être un simple « *notaire principal de l'Etat* » comme aime à le décrire ceux qui affirment que la nouvelle Constitution met en place un système parlementaire de gouvernement.

## III.2 L'absence de garanties de l'indépendance du pouvoir

### judiciaire

Dans le chapitre sur le pouvoir judiciaire, trois dispositions méritent l'attention. La première disposition, qui l'a attiré le plus, concerne la suppression de la Cour constitutionnelle et le transfert de ses compétences de contrôle de constitutionnalité à une chambre constitutionnelle spécialisée de la Cour suprême. Il s'agit d'une confirmation rétroactive dans la loi fondamentale d'un décret du gouvernement provisoire qui, d'un trait de plume, avait dissous non seulement le Parlement mais aussi la Cour constitutionnelle (pas seulement dans sa composition concrète mais comme organe en tant que tel)<sup>41</sup>.

Effectivement, les juges constitutionnels n'avaient guère fait preuve d'impartialité, ni à l'égard d'Askar Akaev (en l'autorisant à se représenter une troisième fois en 2000, considérant que son premier mandat commencé avant l'adoption de la Constitution de 1993 ne comptait pas sous le nouveau texte), ni à l'égard de Kurmanbek Bakiev (en annulant des amendements à la Constitution adoptés par le Parlement pour permettre au Président d'organiser un référendum sur la nouvelle Constitution en 2007<sup>42</sup>). La commission de Venise avait déploré ces décisions relatives au contrôle constitutionnel au Kirghizstan et demandé, sans succès, leur réexamen<sup>43</sup>.

Quelles qu'aient été les imperfections de la Cour constitutionnelle, elles ne justifiaient pas l'adoption d'une nouvelle disposition de la loi fondamentale (al. 5, art. 97) précisant que, sur proposition du Conseil de la magistrature introduite par le Président au Parlement, les députés ont la possibilité de démettre un juge de la Chambre constitutionnelle à la majorité des deux tiers des voix.

En ce qui concerne les tribunaux de niveau inférieur, la Constitution porte la période d'essai à 5 ans pour les juges qui viennent d'être nommés. Ce n'est qu'ensuite qu'ils peuvent être nommés à vie (jusqu'à l'âge de la retraite). Cette norme (qui bien sûr ne va

41. L'alinéa 10 de l'article 1 de la loi sur l'entrée en vigueur de la Constitution de la république de Kirghizie, adoptée par référendum le 27 juin 2010 en même temps que la Constitution, prévoit que les compétences des juges de la Cour constitutionnelle prennent fin avec la publication du décret n°2 du gouvernement provisoire du 12 avril 2010 sur la dissolution de la Cour constitutionnelle. La procureure générale (dont le bâtiment a brûlé durant les événements d'avril) occupe maintenant le bâtiment de la Cour constitutionnelle. Dans l'escalier d'honneur, un cadre intitulé « Les juges de la Cour constitutionnelle » est encore visible mais les portraits des juges ont disparu.

42. Décision de la Cour constitutionnelle de la république du Kirghizstan du 14 septembre 2007 ([http://www.ks.kg/index.php?option=com\\_content&view=article&id=284%3Aresh14092007&catid=60%3Aresh2007&Itemid=66&lang=ru](http://www.ks.kg/index.php?option=com_content&view=article&id=284%3Aresh14092007&catid=60%3Aresh2007&Itemid=66&lang=ru)).

43. Conclusion sur le projet de Constitution de la république du Kirghizstan, rédigée le 21 mai 2010, adopté le 4 juin 2010

pas seule mais est incluse dans un ensemble de dispositions) a été déjà utilisée pour mettre en place un système judiciaire dépendant du pouvoir, par exemple en Russie et en Biélorussie. Il est frappant que cette règle soit consacrée au niveau constitutionnel. Alors que l'évolution de la situation au Kirghizstan est imprévisible, cette norme devrait conduire à renforcer la dépendance du système judiciaire à l'égard du pouvoir exécutif.

Par des décrets du 28 juillet et du 3 août 2010, la Présidente du Kirghizstan a limogé 7 juges de la Cour suprême et 19 juges des tribunaux locaux. Les défenseurs des droits de l'homme, qui avaient dénoncé la corruption au sein du système judiciaire, s'inquiètent cependant de ces mesures arbitraires qui ne sont pas fondées sur des enquêtes fiables.

### III.3 La préparation et le déroulement du référendum

Le 19 mai 2010, le Gouvernement provisoire a annoncé la tenue d'un référendum le 27 juin 2010. Ce référendum a porté sur trois points : l'adoption du projet de nouvelle Constitution, la nomination de Roza Otunbaeva comme présidente durant la période

de transition (jusqu'au 31 décembre 2011, sans droit de se présenter à la présidence en 2012) et la suppression de la Cour constitutionnelle. La préparation du référendum a rencontré de nombreuses difficultés. Ainsi, la préparation des listes électorales ne s'est achevée qu'une semaine avant le scrutin, ce qui n'a pas permis de les vérifier et de les compléter. Le nombre de réfugiés et de déplacés dans le sud du pays n'a pas été précisé. 6 jours avant le vote, le nombre précis de bureaux de vote n'avait pas été défini<sup>44</sup>. Dans ce contexte, le gouvernement provisoire n'avait prévu aucune solution en cas de rejet de la Constitution et a agi comme s'il était sûr à l'avance du résultat positif du scrutin<sup>45</sup>. Le gouvernement provisoire, de façon parfaitement opportuniste, a levé l'état d'urgence un jour avant le référendum<sup>46</sup>, pour le rétablir avant même la fin du décompte des voix et le maintenir jusqu'au 9 août dans le sud du pays.

Peu de documents ont été diffusés pour présenter la nouvelle loi fondamentale. Parmi eux, les « *Commentaires sur le projet de nouvelle Constitution* » ont été publiés par le mouvement associatif « *Ma Constitution est mon talisman* ». Ce mouvement avait été créé par des activistes sociaux, proches du parti Ata-Meken, dirigé par le vice-premier ministre du gouvernement provisoire de l'époque Omourbek Tekebaev. En dépit du caractère

ouvertement engagé de ce mouvement appelant à voter pour la nouvelle Constitution, ses publications ont été financées par l'Union européenne et le programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Les commentaires de ce document avaient un caractère ouvertement propagandiste et, au lieu de présenter simplement les principales normes constitutionnelles, il appelait à voter pour le projet avec quelques slogans (« *Le Président est le chef de l'Etat et l'arbitre* », « *Le parlement a un rôle clé dans le système du pouvoir d'Etat* », « *Les tribunaux : réforme et nettoyage* », « *Les assemblées locales : tout le pouvoir aux soviets !* », « *L'application de la réforme constitutionnelle empêchera la concentration du pouvoir et son détournement* »...)

44. Entretien avec Dinara Ochurakhunova, 21.06.2010

45. Entretien avec Tattou Mambetalieva, 21.06.2010, et entretien avec Dinara Ochurakhunova, 21.06.2010

46. Les dispositions sur le déroulement du référendum ont été, à tout hasard, modifiées : alors qu'il était interdit d'organiser un référendum en cas de situation d'urgence, une nouvelle norme a été adoptée selon laquelle le référendum est considéré comme valide même en cas de situation d'urgence si, plus de la moitié de la population vit dans des régions soumises au « régime normal » (Décret du 16 juin 2010, n°72). <http://www.shailoo.gov.kg/dekrety-vremennogo-pravitelstva/o-vnesenii-izmeneniya-v-dekret-vremennogo-pravitelstva-kyrgyzskoj-respubliki-ot-21-aprelya-2010-goda-20o-vnesenii-izmeneniya-v-dekret-vremennogo-pravitelstva-kyrgyzskoj-respubliki-ot-21-aprelya-2010/>

Pour assurer la sécurité le jour du vote, le GUVD de Bichkek s'était engagé à envoyer quatre policiers (deux officiers et deux subalternes) dans chaque bureau de vote (bien qu'il ne fût pas en mesure de dire combien de bureaux de vote étaient prévus à Bichkek<sup>47</sup>) ainsi que 6 ou 7 miliciens populaires. Cette présence des forces de maintien de l'ordre devait être complétée par des représentants de l'appareil central du ministère de la Défense et du ministère de l'Intérieur, de la police financière, de l'Académie du ministère de l'Intérieur et de l'école de la police<sup>48</sup>. Bien qu'il n'y ait pas eu quatre policiers dans chaque bureau de vote, aucun incident sérieux le jour du vote n'a été enregistré.

Le déroulement du vote lui-même a suscité de nombreuses contestations, même à Bichkek. Le texte de la Constitution n'était pas dans les bureaux de vote et était difficilement accessible aux électeurs. Dans le centre de Bichkek, il n'y avait qu'un seul panneau avec le texte et il n'avait été publié que dans le journal officiel<sup>49</sup>. Il était prévu que les votants soient tamponnés avec une substance transparente visible aux rayons ultraviolets et que chaque électeur soit vérifié pour éviter toute possibilité de vote multiple par une même personne. Cependant, si les marques ont bien été apposées, il était difficile de les vérifier. Les vérificateurs n'arrivaient pas toujours à voir la marque. Un décret du gouvernement provisoire a autorisé dans tout le pays le vote hors des bureaux de vote du lieu d'habitation concerné, permettant à tout citoyen de voter dans n'importe quel bureau de vote. En raison des difficultés de vérification des votants, il n'est pas exclu que des personnes aient pu voter dans différents bureaux de vote. Les bulletins de vote étaient délivrés sur présentation d'un document certifiant l'identité de la personne mais pas nécessairement sa citoyenneté (comme les autorisations de travail par exemple). Il est difficile de savoir comment ces infractions possibles ont pu influencer le scrutin. La nouvelle Constitution kirghize a été adoptée par 90,59% des voix. La façon dont le référendum a été organisé ne permettait pas un scrutin impartial. La levée de l'état d'urgence, dicté par la situation, alors que les affrontements étaient à peine finis et que des violations continuaient dans le sud, illustre l'instabilité qui a entouré ce scrutin. Dans un contexte de grande incertitude, il est possible que la population ait privilégié, à n'importe quel prix, une solution institutionnelle stable.

47. A Bichkek, 220 bureaux de vote ont été organisés.

48. Entretien avec Zaurbek Rysaliev, 24.06.2010

49. Les membres de la mission ont essayé de trouver une version imprimée du texte de la Constitution dans les kiosques à journaux de la capitale mais n'y sont pas parvenus. Un vendeur de journaux a conseillé aux membres de la mission de s'adresser au syndic de leur lieu d'habitation qui aurait pu leur fournir une copie du projet de Constitution.



Affiche annonçant la tenue du référendum du 27 juin 2010 : « Voter, c'est votre droit et votre devoir ! »

# IV. LA POPULATION CIVILE FACE A UN ETAT DEFAILLANT

D'après les personnes rencontrées par la mission, à partir de sa formation, le gouvernement provisoire a été absorbé par la lutte contre les partisans du président déchu et par la stabilisation institutionnelle de son propre pouvoir. Son action a été majoritairement consacrée à la préparation de la nouvelle Constitution et à l'organisation du référendum constitutionnel. Les responsables du gouvernement ont négligé les incidents alarmants qui se développaient dans le pays et n'ont pas pris les mesures de prévention qui s'imposaient.

## IV.1 Un contexte général tendu

La quasi-totalité des interlocuteurs de la mission d'enquête de la FIDH a estimé que les affrontements à Och et Djalal-Abad étaient prévisibles. La chronologie des événements qui se sont déroulés entre avril et juin 2010 montre les tensions sociales, économiques et politiques croissantes qui se déroulaient dans le pays. Le gouvernement provisoire n'a pas su analyser ces signes précurseurs et prévenir leurs conséquences.

Les tensions dans la société kirghize sont le résultat d'évolutions de long terme. Depuis de nombreuses années, l'économie kirghize est caractérisée par l'essor de l'économie souterraine, à Bichkek comme dans les provinces, et notamment à Och. La faiblesse des salaires publics a favorisé le développement d'une importante corruption. Cette économie grise a entraîné l'essor des différences sociales entre de grandes fortunes rapidement bâties et une population vivant majoritairement dans la pauvreté. Le sud du pays est considéré comme le bastion du trafic de drogue. Après la chute du gouvernement Bakiev, l'intensité des transferts de propriété et des rivalités politico-mafieuses ont alimenté les actes de violence.

Les événements de Maevka, le 19 avril 2010, témoignent de l'imbrication des tensions ethniques, sociales et économiques. Dans le village de Maevka, près de Bichkek, plusieurs centaines de Kirghizes ont tenté de s'emparer des terres et des maisons des Russes et des Turcs Meskhètes. L'affrontement a fait 5 morts et entre 25 et 40 blessés. Le gouvernement provisoire a envoyé l'armée à Maevka, arrêté les agresseurs qui ont, pour la plupart, été relâchés le jour suivant. 6 hommes ont été inculpés pour l'organisation de désordres de masse.

Dans la partie méridionale du pays, la question ouzbèke ressurgit avec intensité après les événements d'avril. Le président déchu était originaire du sud, « dans un pays où le clivage régional occupe une place centrale dans le jeu politique »<sup>50</sup>. Le 19 avril, des partisans de K. Bakiev ont pris le bâtiment du gouverneur de la région de Djalal-Abad et y ont installé un gouverneur pro-Bakiev. Le 30 avril, à Och, des échauffourées opposèrent partisans et adversaires du président Bakiev, qui visiblement avait des hommes sur place pour orchestrer les troubles. Le 13 mai, nouvelle escalade de violence, quand une foule de militants pro-Bakiev, Kirghizes ethniques en majorité, s'empara de quelques bâtiments officiels à Och et Djalal-Abad<sup>51</sup>. Face aux manifestants, l'homme d'affaires ouzbek Kadyrjan Batyrov mobilisa des forces privées qu'il ne contrôla plus. Ses déclarations

50. Bayram Balci. Conflit interethnique au Kirghizstan en juin 2010 : implications locales et régionales.

[http://www.ceri-sciences-po.org/archive/2010/juillet/art\\_bb.pdf](http://www.ceri-sciences-po.org/archive/2010/juillet/art_bb.pdf)

51. Ibidem

provocantes sur Och TV contribuèrent à la dégradation de la situation. « Les cartes se brouillent et s'installe dès lors chez les Kirghizes le sentiment que le nouveau pouvoir en place à Bichkek, puisqu'il vient d'être soutenu par les Ouzbeks dans son opération de maintien de l'ordre, est pro-Ouzbek »<sup>52</sup>.

Cette série d'incidents aurait pu alerter les autorités sur l'imminence de violences graves. Les violences perdurent en mai, notamment à Djalal-Abad les 12, 13 et 14 mai. Le 16 mai, l'incendie de plusieurs maisons de la famille Bakiev augmenta les tensions. Le 19 mai 2010, des émeutes à Djalal-Abad firent deux morts et 62 blessés. De jeunes Kirghizes incendièrent l'université privée ouzbèke fondée par K. Batyrov. Le gouvernement provisoire accusa le président déchu d'attiser les conflits locaux, affirmant : « Maintenant, ils ont atteint la limite la plus dangereuse pour tenter de revenir au pouvoir (...) en provoquant des conflits interethniques »<sup>53</sup>. Les tensions communautaires furent alimentées par des violences physiques et symboliques. Ces événements constituèrent autant de jalons qui auraient dû alerter les autorités. « Progressivement, la ligne de fracture entre partisans et opposants de Bakiev changeait de nature pour se cristalliser sur l'appartenance ethnique, kirghize ou ouzbèke »<sup>54</sup>. Le 19 mai, un couvre-feu est imposé à Och et Djalal-Abad pour prévenir de nouvelles violences.

La faiblesse de l'Etat et le sentiment d'impunité ont permis aux provocateurs de se sentir les mains libres. Comme le note Bayram Balci, « Aucune des exactions de ces semaines n'a été jugée, condamnée et punie par le pouvoir intérimaire. Non seulement cette impunité a révélé la faiblesse de l'Etat, incapable de réagir et de rétablir l'ordre, mais elle encourage, davantage encore, la délinquance et la criminalité puisque chacun peut saccager, piller, se servir dans les magasins, sans être inquiété »<sup>55</sup>. Sous la pression de la foule, la police relâcha les suspects kirghizes des pogroms contre les Turcs Meskhètes à Maevka en avril. De multiples signes montrèrent la difficulté du nouveau pouvoir à affirmer son autorité sur le sud : les ministres Beknazarov et Tekebaev furent caillassés à leur arrivée alors qu'ils venaient parlementer avec les manifestants.

## IV.2 L'aveuglement du gouvernement provisoire

Ceux pour qui les affrontements de juin ont essentiellement été provoqués par le clan Bakiev, reprochent souvent aux autorités d'avoir renoncé à lancer une opération spéciale pour capturer le président déchu et sa famille tant qu'ils étaient encore rassemblés sur le sol kirghize, dans leur village de Teyyt. Mais depuis les exactions massives à Och, on oublie souvent à quel point les 86 victimes d'avril avaient choqué à l'époque. Les morts du 7 avril ont ôté de manière irrémédiable ce qui pouvait rester de légitimité au régime de Bakiev. Il est compréhensible que le gouvernement provisoire ait voulu à tout prix éviter un nouveau bain de sang et le spectre d'une guerre civile nord/sud, agité par le président déchu.

En revanche, l'aveuglement du gouvernement provisoire sur la probabilité d'un choc dans le sud pose de nombreuses questions. D'où vient-il ? L'ensemble des interlocuteurs de la mission FIDH a invoqué la politisation des forces de l'ordre comme l'une des causes majeures de cet aveuglement : toutes dédiées à traquer les opposants, les forces du ministère de l'Intérieur (MVD) comme les forces spéciales du GSNB auraient négligé leurs activités de renseignement et de prévention des menaces. Paradoxalement, la répression politique des années Bakiev aurait affaibli les forces de l'ordre en les détournant de leurs fonctions normales. Et la politisation à outrance a continué avec le gouvernement provisoire qui a lancé une vaste chasse aux sorcières contre tous ceux qui étaient liés à

52. Ibidem

53. AFP, 19 05 2010

54. Ibidem

55. Bayram Balci. Conflit interethnique au Kirghizstan en juin 2010 : implications locales et régionales.

[http://www.ceri-sciences-po.org/archive/2010/juillet/art\\_bb.pdf](http://www.ceri-sciences-po.org/archive/2010/juillet/art_bb.pdf)

l'ancien régime, tout en se livrant à une lutte sans merci pour le contrôle des ressources administratives du pays.

Il faut reconnaître que l'attitude irresponsable du clan Bakiev après son éviction n'était pas propre à rassurer les nouvelles autorités: pendant une très longue semaine, le président déchu réfugié aux environs de Djalal-Abad a tenu tête au nouveau pouvoir, en refusant de démissionner, en affirmant toujours être le président légitime, en organisant des meetings dans les grandes villes du sud et en usant d'une rhétorique régionaliste explosive. Dans ce contexte, le fait que Janysh et Akhmat Bakiev, les frères de l'ancien président (sous mandat d'arrêt du procureur de Djalal-Abad depuis le 15 avril 2010) étaient toujours en liberté ne pouvait que renforcer la paranoïa d'un gouvernement paniqué par les signes de son impuissance. D'autant plus que la capacité de nuisance des bakievistes a été démontrée par leur coup de force à Djalal-Abad les 13-14 mai 2010. Selon le politologue Marat Kazakpaev, rencontré par la mission, « *le gouvernement provisoire a peur du sud, qu'il n'a jamais vraiment contrôlé* »<sup>56</sup> : ainsi, la présidente du gouvernement par intérim, Roza Otunbaeva vient dans la ville en gilet pare balles.

Néanmoins, cette focalisation sur la « *menace bakieviste* », par ailleurs commode puisqu'elle criminalisait le précédent gouvernement et légitimait en même temps le nouveau, a fortement contribué à aveugler les autorités sur la nature réelle des menaces. La directrice de la clinique légale Adilet, Cholpon Jakupova, a rapporté aux chargés de mission de la FIDH un témoignage significatif sur la perception des menaces au sommet de l'Etat quelques jours avant le début des affrontements à Och: « *Début juin, Roza Otunbaeva nous a invité, Aziza (Abdirasulova), Toleskan (Ismailova) et moi-même pour discuter de la situation. Elle s'est montrée très préoccupée par les rapports du GSNB sur les tensions dans le sud du pays. Mais ce qui l'inquiétait, c'était l'activité des opposants politiques, les manœuvres des bakievistes et les rumeurs de nouveau coup d'Etat, bien plus que les tensions inter-ethniques. Nous lui avons conseillé d'annoncer une amnistie, de lancer une politique de réconciliation nationale et de mettre fin aux spoliations et aux transferts de propriété...* »<sup>57</sup>.

### IV.3 L'explosion des violences dans le sud du pays

Du 10 au 14 juin, des violences interethniques dramatiques ont eu lieu à Och et dans ses faubourgs. Plusieurs centaines de personnes ont été tuées durant ces affrontements civils opposant Kirghizes et Ouzbeks. Le 10 juin, Och, la deuxième ville du pays, devenait le théâtre de pogroms anti-Ouzbeks. Il aura suffi d'un incident mineur, une simple bagarre entre groupes de jeunes près d'un casino, pour que les rivalités politiques se transforment en un conflit interethnique. Une foule nombreuse de membres de l'ethnie ouzbek s'est rassemblée dans la soirée du 10 juin, criant des slogans anti-kirghizes. Plusieurs attaques violentes ont eu lieu au cours de la nuit du 10 juin contre des Kirghizes et plusieurs bâtiments ont été incendiés. La police est arrivée plusieurs heures après le début des violences. Les troupes spéciales du ministère de l'Intérieur ont alors dispersé la foule en tirant en l'air et en utilisant des grenades lacrymogènes.

Les violences se sont alors répandues dans d'autres quartiers de la ville. Les informations disponibles et les rumeurs ont exaspéré les Kirghizes d'Och et de villages environnants, des milliers d'entre eux pénétrant dans la ville. Dès le matin du 11 juin et jusqu'au 14 juin, des foules ont attaqué les quartiers ouzbeks, dont les habitants dans certains cas ont riposté. Des barricades ont été érigées. Des émeutiers ont pillé et incendié des boutiques et des maisons ouzbeks à Och, Djalal-Abad, Bazar-Kurgan et dans d'autres villes du sud, réduisant en cendres des quartiers entiers dans plusieurs régions. Il semble que les émeutiers se soient emparés des armes de soldats arrivés sur les lieux.

56. Entretien avec Marat Kazakpaev, 25.06.2010

57. Entretien avec Cholpon Jakupova, 21.06.2010

Au moins 371 personnes (chiffre officiel du ministère de la Santé kirghize au 9 août 2010), voire beaucoup plus (jusqu'à 2000 selon des chiffres non officiels) ont été tuées. 300 000 Ouzbeks auraient fui, dont 85 000 se seraient réfugiés en Ouzbékistan. 49 personnes seraient encore portées disparues. Plusieurs milliers de bâtiments, appartenant principalement aux Ouzbeks, ont été complètement détruits. Actuellement, des milliers de personnes restent sans domicile après la destruction de leur logement.

La chronologie précise des événements de juin est difficile à établir et le nombre réel des victimes des violences reste pour l'instant inconnu. Human Rights Watch, au terme de nombreux entretiens, a tenté de reconstituer la chronologie de ces événements tragiques<sup>58</sup>. Une enquête approfondie et impartiale reste nécessaire afin de permettre d'établir précisément les faits et les responsabilités.

58. Kirgystan. Where is the Justice ? Interethnic Violence in Southern Kirgystan and its Aftermath. Human Rights Watch, 2010. <http://www.hrw.org/fr/reports/2010/08/16/where-justice-0>

# V. LA TRAGIQUE DESTABILISATION DU PAYS

Le gouvernement provisoire a souhaité très rapidement faire croire à un retour à la normale dans le pays. La décision de maintenir le référendum constitutionnel le 27 juin, c'est-à-dire moins de quinze jours après les événements meurtriers de Och, a illustré le volontarisme politique du gouvernement, en contradiction flagrante avec la réalité des tensions dans la société. Contrairement au discours officiel, les violences perdurent depuis les affrontements interethniques dans le sud du pays. Le Kirghizstan est durablement déstabilisé. Seule la reconnaissance politique de cette situation pourrait permettre d'envisager des solutions à long terme.

## V.1 Une poursuite des violences malgré les déclarations officielles

La fermeture des camps de réfugiés en Ouzbékistan et le retour de nombreux déplacés a pu donner l'impression que la situation était revenue à la normale. Après les violences de juin, les autorités kirghizes ont tenté de promouvoir la réconciliation des communautés ouzbèke et kirghize. Roza Otunbaeva a effectué des visites à Och et dans d'autres villes du sud du pays à plusieurs occasions.

Cependant, la fin des affrontements massifs au bout d'une semaine ne signifie pas que toute violence a cessé dans la région. Dans la ville de Och en particulier, la situation reste très tendue et des épisodes de violence se produisent chaque jour. Les tirs ont globalement cessé. Mais dans un climat de séparation nette et de méfiance extrême entre les deux communautés, chaque jour apporte passages à tabac, viols, prises d'otages et assassinats. L'incapacité de l'Etat central à arrêter ces violences ou à juger ses auteurs témoigne de sa faiblesse.

Le chargé de mission de la FIDH, qui s'est rendu à Och le 27 juin, a recueilli des témoignages montrant la poursuite des violences dans la région après le 14 juin, date officielle de la fin des affrontements. Tous les responsables d'ONG rencontrés par la FIDH du 20 au 28 juin, témoignaient de la poursuite des exactions.

Un homme de nationalité kirghize a raconté comment son frère avait disparu : « *le 14 juin, quand les autorités ont déclaré que la situation était calme et que les pogroms étaient terminés, mon frère, qui tient un commerce, est sorti avec son fils pour aller voir dans quel état était son magasin. Des hommes ont alors fait irruption du quartier Tcheremuchki, certains portaient des armes à feu. Ils ont frappé mon neveu à la tête à coups de crosse, si bien qu'il est tombé et a perdu connaissance. Ils se sont saisis de mon frère et l'ont emmené. Depuis, je n'en ai aucune nouvelle.* »<sup>59</sup>

Durant les affrontements interethniques de juin, selon l'Alliance of women's legislative initiatives dans la région de Och et Djalal-Abad, plus de 60 viols de femmes auraient été commis. Des cas de viols ont été recensés aussi après la retour au calme. Le cas de Todjokhon Mamadjanova illustre la poursuite des violences sexuelles et les menaces pesant sur les femmes qui portent plainte. Les membres de la famille de Todjokhon Mamadjanova ont été victimes de violences dans la nuit du 24 au 25 juin, dans le village d'Asantchek,

à cinq kilomètres de Och<sup>60</sup>. D'après leur témoignage, ils venaient de rentrer d'un camp de réfugiés le matin même. Mais vers trois heures du matin, quelqu'un a tenté de forcer la porte. Quand la femme la plus âgée de la famille, Idoyat Abdullaeva, est allée ouvrir, elle a reçu un coup de crosse d'arme automatique et est tombée à terre. Son fils, Isroil, a aussi été frappé d'un coup de crosse à la tête et a perdu connaissance. Les assaillants étaient six hommes armés, en uniforme. Alors qu'elle tentait de porter secours à son fils, Idoyat Abdullaeva a reçu une balle dans la main avant d'être frappée au ventre, à la tête

et aux jambes. Sa fille Tadjikhon (née en 1974), militante et députée de l'assemblée locale du district, a été violée avec une grande cruauté. Deux de ses enfants, enfermés dans une pièce voisine, ont tout entendu. On les a aussi menacés de mort. Quatre des assaillants portaient des armes automatiques, le cinquième un bâton. Ils ont battu Tadjikhon à plusieurs reprises et lui ont fait subir diverses brimades, qu'ils ont filmé sur un téléphone portable pour les montrer à un certain 'Akhmat' (d'après elle, il s'agirait d'Akhmat Keldybekov, un ancien député). Ils ont discuté entre eux pour savoir s'ils devaient la tuer ou non, avant que l'un d'entre eux



rappelle qu'ils n'avaient pas reçu d'ordre en ce sens. L'un des assaillants se faisait appeler « *Bikesh* ». Tadjikhon en a reconnu deux autres, des Kirghizes du village. Ils ont emporté tout l'argent, les bijoux et les téléphones portables qu'ils ont trouvés. Son frère a essayé d'appeler la police, mais le commissariat était fermé pour la nuit. Un proche qui voulait les aider, un chauffeur de taxi possédant une voiture, s'est fait lui aussi attaquer le lendemain (dans la journée du 25 juin), vraisemblablement par les mêmes hommes. Ils lui ont arraché les dents à la tenaille, pour qu'il se taise, avant de se diriger vers Och. Depuis, la famille n'a pas porté plainte à la police ou au parquet, car elle ne fait pas confiance aux fonctionnaires, qui y sont tous kirghizes. Ni Idoyat Abdullaeva, ni Isroil n'ont été admis à l'hôpital. On a seulement bandé la main de la première. Le second a une commotion cérébrale, il se déplace à peine, ne parle pas, il a une écorchure au crâne, envie de vomir. Mais quand on l'a emmené à l'hôpital, on leur a demandé une somme d'argent qu'ils n'avaient pas pour la tomoscopie. Lors de l'entretien avec la FIDH, Tadjikhon était psychologiquement très faible, et disait n'être encore en vie que pour ses enfants.

Le 26 août 2010, Tadjikhon a été appelé à son travail. Elle a été kidnappée en chemin. Durant deux jours, elle a été détenue dans les caves de la mairie et soumise à des tortures. Elle a été interrogée par un inconnu. On lui a demandé d'écrire un texte indiquant qu'après son viol, elle avait été transportée dans une voiture appartenant à des Ouzbeks où se trouvait un cadavre. Elle a finalement été sauvée par un membre du GSNB, proche de la mairie où elle travaillait. Les hommes qui l'ont retenu durant deux jours l'ont menacée de représailles si elle parlait. Elle est actuellement en danger<sup>61</sup>.

La persistance des incidents entretient un climat de peur permanente. Les rumeurs courent, les dates « anniversaires » sont redoutées. En effet, le 8 juillet à Och et à Djalal-Abad, la police a célébré le jour national de congé de la police ; cette dernière a paradé de manière bruyante, en état d'ébriété et avec des armes automatiques. Les populations

Ville de Och,  
27 juin 2010

59. Entretien avec un habitant kirghize, Och, 27.06.2010

60. Entretien avec la famille Abdulaev, village d'Asantchek, 27.06.2010

61. Informations données par CAC, 8 Sep 2010

vivent dans l'attente d'une expédition punitive de l'un ou de l'autre camp. La coordinatrice régionale de « *Citizens Against Corruption* », Alyma Sharipova, rendait compte de la situation à Och le 10 juillet, un mois après le début des affrontements : « *Trente jours après, les habitants de Och vivent sous tension. Depuis le 8 ou le 9 juillet, des rumeurs selon lesquelles des habitants viendraient des régions voisines pour détruire, incendier et piller, circulent intensément. En général, quand il y a de telles rumeurs, personne ne travaille. Les Kirghizes ont peur d'une possible vengeance de la part des Ouzbeks. Ces jours-ci, des hommes se présentant comme des agents du GSNB parcouraient les bazars et conseillaient aux vendeurs et aux fournisseurs de ne pas se rendre en ville, de ne rien laisser dans les containers, aux chauffeurs de taxi de ne pas faire de courses en ville, etc. Vers 13h, des véhicules militaires se sont installés aux carrefours. Notre partenaire du district d'Alay, Sonunbu Ismailova, nous a rapporté qu'il n'y avait aucune circulation vers Och. (...) A de nombreux endroits du district, des rassemblements interdisaient tout trajet vers Och. De 22h à 5h du matin, pendant le couvre-feu, les habitants de tous les mahallas se sont relayés pour monter la garde dans leurs rues, en prévision d'une attaque venant des régions voisines.* »<sup>62</sup>

Même si l'impression du chargé de mission de la FIDH était que la plupart de ses interlocuteurs sont déterminés à rester coûte que coûte là où ils vivent, les organisations locales rapportent que de nombreux habitants préfèrent partir. La coordinatrice régionale de « *Citizens Against Corruption* », Alyma Sharipova, écrivait le 10 juillet : « *Du fait de ce climat d'incertitude et de méfiance, nombreux sont ceux qui partent. Beaucoup de Kirghizes partent à Bichkek, des Ouzbeks quittent Och, Kara-Suu, Nookat, Uzgen et Aravan pour la Russie ou les villages voisins d'Ouzbékistan.* » Parmi ceux qui restent, les résidents ouzbeks des faubourgs de Och affirment qu'ils ne quittent plus leurs maisons, sauf cas de force majeure<sup>63</sup>.

## V.2 La participation des forces de l'ordre aux exactions

Les témoignages de victimes de violences mettent souvent en scène des agresseurs en uniforme, sans qu'il soit certain que ces hommes appartiennent bien à l'armée, à la police ou aux services secrets. Au sein des bandes criminelles, nombreux sont ceux qui portent au moins une partie d'uniforme. La confusion est renforcée par le fait que de nombreux militaires ne portent aucun signe distinctif indiquant le grade ou l'identité et opèrent dans des voitures banalisées. Régulièrement, les agents du GSNB portent des masques lors de leurs interventions. Selon plusieurs sources rassemblées par la mission, les personnes qui ont participé aux violences de juin ont généralement attaqué des casernes ou des commissariats pour s'emparer des armes avant de commettre leurs forfaits. Certaines sources affirment même que des assaillants se seraient emparés de blindés (ce qui n'a pas pu être confirmé par les membres de la mission). Cependant, les témoignages de violations impliquant de manière certaine des membres des forces de l'ordre abondent. Les autorités en sont d'ailleurs informées. Le colonel Mavlashev, commandant en second de la ville de Och, a confirmé au chargé de mission de la FIDH qu'il y a des cas d'extorsion de pots de vin, de confiscation de téléphones portables, etc, tout en promettant d'y accorder toute son attention<sup>64</sup>. Le colonel a aussi reconnu le problème du manque de coordination entre les différentes autorités militaires qui se trouvent dans la région et ne répondent pas à un commandement unique. Cependant, malgré un « *Ordre sur les mesures à prendre pour assurer la légalité lors des opérations spéciales, des activités de recherche et d'enquête* »<sup>65</sup>, force est de constater que la situation ne s'est pas améliorée.

62. Rapport de monitoring de CAC

63. Kyrgyzstan. Where is the Justice ? Interethnic Violence in Southern Kyrgyzstan and its Aftermath. Human Rights Watch, 2010. <http://www.hrw.org/fr/reports/2010/08/16/where-justice-0>. P. 79.

64. Entretien avec col. Mavlashev, Och, 28.06.2010

65. « *Ordre sur les mesures à prendre pour assurer la légalité lors des opérations spéciales, des activités*

Aziza Abdourasulova (responsable de l'ONG « *Kylym Shamy* ») et Tolekan Ismailova (directrice de l'ONG « *Citizens against corruption* ») ont souligné à plusieurs reprises que le conflit qui opposait Kirghizes et Ouzbeks s'était désormais transformé en un conflit entre les représentants des forces de l'ordre et les Ouzbeks<sup>66</sup>. Les deux défenseurs ont reçu de très nombreux témoignages d'arrestations d'Ouzbeks sans preuves convaincantes, à Och, dans l'enquête sur les événements de juin.

Aziza Abdirasulova a souligné le 24 juin : « *Aujourd'hui la violence ne provient plus que d'un seul côté, celui des forces de l'ordre.* » Elle a fait état de très nombreuses plaintes pour vol contre des soldats. Des policiers auraient détourné de l'aide humanitaire au profit du GUVD; d'autres ont été vus en train de se servir dans un magasin, mangeant et buvant, et expliquant qu'ils avaient faim – il semble bien en effet qu'ils soient insuffisamment nourris.

Dans la seule journée du 15 juillet 2010, le bureau régional de « *Citizens Against Corruption* » à Och a reçu plusieurs témoignages d'actions illégales de la police : « *Nous avons reçu un appel d'habitants ouzbeks, qui nous ont raconté que dans les premières heures du matin, des policiers ont fait irruption dans leur maison, distribué des coups de crosse et emmené avec eux des membres de la famille (de sexe masculin). L'une des personnes enlevées, Olimdjan Umarov (60 ans), a été libéré contre une rançon, mais d'après sa famille, il a été passé à tabac si sévèrement qu'il doit rester couché et qu'il est extrêmement affaibli. Puridin Nuridinov (60 ans aussi) a lui aussi été emmené, puis relâché. Dans l'intervalle, ses proches l'ont cherché en vain et n'ont pas pu apprendre où il était détenu. Il aurait été entendu comme témoin des affrontements des 10 et 11 juin.* »



Ville de Och, 27 juin 2010

Un autre cas, celui de Mukhtar Alimov (39 ans, domicilié au 41, rue Abaya) : « *vers 1h30 du matin, sa maison a subi l'assaut de trois policiers et 15 hommes en tenue de camouflage. Il a été passé à tabac à coups de crosses pendant une demi-heure, devant sa femme et ses trois fils, puis emmené dans une direction inconnue. Nous avons appelé le commandant de Och pour savoir ce qu'il en était, mais son nom n'apparaissait dans aucun registre. (...) A 13h, M. Alimov a été relâché, contre rançon. Ses ravisseurs exigeaient de lui 1000 \$, mais comme il ne pouvait réunir une telle somme, ils sont tombés d'accord pour 20 000 KGS (environ 500 \$). Six hommes en cercle autour de lui l'ont frappé à coups de crosses pendant plus d'une heure, pour le convaincre d'« avouer » qu'il portait un revolver et qu'il avait tiré sur des Kirghizes. Puis les policiers lui ont dit que s'il payait, sa déposition serait détruite.* »<sup>67</sup>

de recherche et d'enquête », signé par le procureur général par intérim B. Ibraev, par le président par intérim du Service de sécurité nationale K. Dushebaev, par le ministre de l'Intérieur K. Baibolov, par le directeur par intérim de la police financière E. Bulekbaev, par le ministre de la défense par intérim I. Isakov, par le président par interim du Service d'Etat d'application des peines près le gouvernement Ch. Baizavkov

66. Par exemple, lors de la réunion présidée par la présidente de transition Roza Otunbaeva, Och, 27.06.2010

67. Alyma Sharipova, Rapport mensuel du monitoring de CAC.

Des mères de victimes, interrogées par le CDH « *Citizens Against Corruption* » le 15 juillet 2010, ont détaillé les formes de tortures qu'avaient dû subir leurs fils au cours de leur arrestation :

- étouffement par un sac plastique
- arrachage des ongles
- introduction d'objets coupants sous les ongles
- passage à tabac à coups de crosses
- usage de l'électricité
- introduction du canon d'une arme à feu dans la bouche

Plusieurs sources affirment que les sous-sols du Théâtre dramatique kirghize de Och servent maintenant de lieux de détention, pour pallier à la surpopulation des prisons du GSNB, du GUVD de Och et du ROVD de Kara-Suu<sup>68</sup>.

Le 20 juillet 2010, le Haut commissaire de l'ONU Navi Pillay a dénoncé les actes illégaux et les violations des droits de l'homme commis par les forces de sécurité dans le sud du Kirghizstan. Elle a affirmé que « *les autorités locales fermaient les yeux sur les arrestations illégales, les tortures et les mauvais traitements infligés aux détenus pour leur arracher des confessions* ». Ces pratiques menacent la paix fragile et la restauration de l'Etat de droit dans le sud du pays<sup>69</sup>.

### V.3 Des détournements de l'aide humanitaire

Les interlocuteurs de la mission ont exprimé leur inquiétude concernant l'aide humanitaire apportée aux réfugiés, aux déplacés forcés et aux victimes des violences dans le sud du pays. La répartition de l'aide humanitaire n'a pas été transparente : il n'existe aucun chiffre sur l'aide envoyée et sur ce qu'ont reçu réellement les victimes. En outre, les promesses des donateurs pour le financement des programmes post-conflit au Kirghizstan n'ont été réalisées qu'à 43%, alors que l'urgence humanitaire est toujours réelle.<sup>70</sup>

Sur place, l'aide de l'Etat est distribuée par certains partis politiques<sup>71</sup>. Le coordinateur de la coalition d'ONG « *Comité du contrôle civique* » Tattou Mambetalieva a évoqué un cas où « *ont disparu sans laisser de traces* » 20 camions chargés d'aide humanitaire. D'autres camions ont été mobilisés pour les chercher, ce qui a accentué la pénurie de moyens de transport<sup>72</sup>.

Les décisions du gouvernement provisoire concernant la distribution de l'aide humanitaire n'ont pas tenu compte des conditions locales et des besoins de la population. Ainsi, comme la présence de barricades gênait la distribution de l'aide humanitaire, le gouvernement provisoire a décidé de supprimer les barricades pour que l'aide passe. Le démontage des barricades s'est accompagné d'opérations de nettoyage, qui ont suscité la panique chez les personnes barricadées. Même en l'absence de violences, les habitants ont eu le sentiment d'être en insécurité<sup>73</sup>.

La mission, qui s'est rendue dans la région d'Och, a pu constater que dans le village natal du maire de Och, à Papan, la population a remarqué que, au mois de juin, de nombreuses voitures chargées de farine sont arrivées dans le village.

68. Rapport de mission à Och de Cholpon Djakupova (clinique légale Adilet); rapport de CAC juin-juillet

69. Illegal acts by security forces threaten fragile peace in southern Kyrgyzstan, says UN human rights chief. News Release. 20 July 2010. <http://www.ohchr.org/EN/Countries/ENACARRegion/Pages/KGIndex.aspx>

70. OCHA, Kyrgyzstan Humanitarian Bulletin, Numéro 5, 3 Septembre

71. Entretien avec Tattou Mambetalieva, 21.06.2010

72. Ibidem

73. Entretien avec Dinara Ochurakhunova, 21.06.2010

### V.4 L'enquête sur Och suit le modèle de l'enquête sur les événements tragiques d'avril

Ayant reconnu que les affrontements de juin avaient peut-être fait jusqu'à 2000 victimes, Roza Otunbaeva a tenu un discours de vérité après le 27 juin. Se sentant sans doute renforcée par l'absence de troubles majeurs lors de la tenue du référendum, elle a employé des mots forts, lors

d'une réunion rassemblant défenseurs des droits de l'Homme et représentants des autorités: « *la question numéro 1 est celle de la sécurité (...) Nous ne devons pas permettre l'« afghanisation » du Kirghizstan.* »<sup>74</sup> Le lendemain, elle déclarait que « *la situation était loin d'être stabilisée* »<sup>75</sup>.

La procureure générale du Kirghizstan a ouvert plus de 1500 procédures judiciaires liées aux événements des 10-14 juin dans les régions de Och et Djalal-Abad. Des accusations officielles ont été portées contre l'ancien président du Kirghizstan, Koumanbek Bakiev, contre les membres de

sa famille et de son gouvernement, ainsi que contre des « *terroristes internationaux* », membres de Al Kaida et des Talibans<sup>76</sup>, qui auraient été arrêtés. Cependant, le vice procureur général, confirmant l'arrestation de terroristes internationaux, a refusé de les nommer, s'appuyant sur le secret de l'instruction. Il a aussi refusé d'indiquer quelles décisions de quels tribunaux ont été rendues concernant les accusés. Il n'a pas indiqué si les prisonniers avaient la possibilité de rencontrer un avocat, choisi par eux ou nommé par l'Etat.<sup>77</sup> D'après les déclarations du procureur général adjoint, on peut supposer que soit personne n'a été arrêté (à l'exception de quelques ouzbeks ethniques et en particulier de A. Askarov, défenseur des droits de l'homme, dont le cas est présenté *infra*), soit le pouvoir kirghize est coupable de détention illégale et d'infractions graves au droit à un procès équitable.

Enfin, l'Ombudsman du Kirghizstan Turkusnbek Akun a été accusé par de nombreux représentants de la société civile d'avoir, lors d'une conférence de presse le 27 juillet 2010, invoqué la responsabilité collective dans les événements de juin 2010, alors que l'Etat est le garant du respect des droits de l'Homme.

On peut douter de l'impartialité des enquêtes conduites à Och et à Djalal-Abad. D'après les informations disponibles, aucun Kirghize ayant pris part aux actes de violence n'a été arrêté, ce qui donne le sentiment que seuls les Ouzbeks ont été arrêtés<sup>78</sup>. Le 24 juin 2010, le Conseil pour les droits de l'homme près l'Ombudsman du Kirghizstan a demandé aux autorités du pays de reconnaître la juridiction de la Cour pénale internationale pour



Des soldats exhumant des corps trouvés dans fosses communes, afin de les identifier. Six corps de femmes ont été exhumés, certaines avaient pieds et poings liés, Och, 26 juin 2010.

74. Réunion présidée par Roza Otunbaeva, Och, 27.06.2010

75. <http://www.akipress.org/>

76. Revue de presse du Service national de sécurité, disponible sur <http://www.ferghana.ru/article.php?id=6629>

77. Entretien avec V.G. Ivanov, 25.06.2010

78. Ibidem



enquêter sur les événements dans le sud du pays sur la base de l'article 12 des Statuts de la Cour pénale internationale<sup>79</sup>.

Dans les organes de la Procuration, il n'y a pas de consensus sur la capacité des enquêteurs et des procureurs kirghizes à mener seuls les enquêtes nécessaires. Le procureur général adjoint a reconnu que les moyens humains manquaient mais a affirmé que les organes de maintien de l'ordre étaient en mesure de conduire l'enquête à bien<sup>80</sup>. Dans le même temps, le responsable de la section des relations internationales de la Procuration générale a reconnu que les ressources et la volonté du pouvoir kirghize ne sont pas suffisantes et qu'une enquête internationale pourrait devenir nécessaire<sup>81</sup>.

En juillet 2010, un accord de principe a été donné par la présidente par intérim Roza Otunbaeva pour mener une enquête internationale sur les événements du 10 au 14 juin 2010. Une commission d'enquête internationale dirigée par Kimmu Kiliunen, parlementaire finlandais, représentant spécial pour l'Asie Centrale de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE, est en cours de constitution. Elle disposera de deux bureaux au Kirghizstan, d'experts juridiques et de collaborateurs de terrain. La collecte des informations devrait avoir lieu durant l'automne et le rapport de la Commission devrait être présenté en décembre 2010.<sup>82</sup> Cependant, ses pouvoirs sont limités. Elle ne travaillerait pas dans le cadre d'un mandat de l'ONU ni d'aucune organisation internationale. La société civile kirghize insiste sur le fait que seule la participation de la société civile indépendante, kirghize comme internationale, garantirait son efficacité.

## VI. LES REPRESENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MENACÉS

L'incapacité de l'Etat kirghize à maintenir l'Etat de droit fait que ceux qui essaient d'enquêter, de recueillir des témoignages, notamment les défenseurs des droits de l'Homme, les avocats et les journalistes indépendants sont pris pour cible par des groupes divers et souvent mal identifiés (liés aux autorités publiques ou à des groupes privés criminels). Ils se retrouvent au coeur des stratégies des groupes déstabilisateurs et des mafias locales. Les défenseurs des droits de l'homme et les avocats qui défendent les victimes font face à des mesures d'intimidation venant de tous les horizons. Le sabotage de la voiture de la mission de la FIDH à Papan le 27 juin a montré que tous les moyens sont bons pour écarter les observateurs indépendants. Lorsqu'ils sont d'origine ouzbèke, ils sont particulièrement menacés car ils sont soupçonnés d'être des « *traîtres au peuple kirghize* »<sup>83</sup>. Lorsqu'ils sont kirghizes, ils sont accusés d'être des « *traîtres* » à leur propre peuple. Les représentants de la société civile ne bénéficient pas d'un engagement déterminé de l'Etat pour assurer leur sécurité.

### VI.1 Des défenseurs des droits de l'homme menacés

#### Cas d'Azimjan Askarov<sup>84</sup>

Azimjan Askarov, directeur de l'organisation de défense des droits de l'Homme « *Vozdukh* » (Air) de la ville de Bazar Korgon, dans la région de Djalal-Abad au sud du pays, a été arrêté le 15 juin 2010 pour avoir participé aux affrontements inter-ethniques qui ont éclaté le 10 juin et qui ont abouti à la mort de l'officier de police Myktybek Sulaimanov. Il a été accusé de participation à des désordres de masse, d'incitation à la haine raciale, de possession de matériel extrémiste, d'acquisition illégale de munitions et de complicité dans le meurtre de l'officier de police. Il a été arrêté avec 7 autres personnes le 15 juin 2010 mais sa détention n'a été officiellement enregistrée que le 16 juin. Du 15 au 20 juin, Azimjan Askarov n'a pas eu la possibilité de communiquer avec les avocats de son choix. Le Procureur Général justifie la détention eu égard à la « *sévérité des charges* » le concernant. Le 17 juin, la cour du district de Bazar-Korgon l'a placé en détention jusqu'au 16 août 2010. Les intérêts d'Azimjan Askarov n'ont été pris en considération qu'à partir du 20, il a eu droit à un rendez-vous avec son avocat mais en présence d'officiers de police. Le 22 juin, la conversation avec son avocat s'est déroulée également en présence d'officiers de police, ces derniers ayant refusé un dialogue en privé. Le 23 juin, leur conversation n'a duré que 3 minutes puis a été interrompue. Par ailleurs, durant sa détention A. Askarov aurait subi des actes de torture. Son frère, qui a été détenu au même temps mais relâché, a noté qu' A. Askarov a été frappé par des officiers de police. A. Askarov a été détenu dans le commissariat de la police de Bazar-Korgon où travaillait l'officier de police qui a été tué durant les événements et plusieurs autres blessés continuaient d'y travailler. De plus, A. Askarov est d'origine ouzbek. Son avocat et les membres de sa famille ont été menacés, notamment lorsqu'ils ont voulu le voir en détention.

Il existe de fortes présomptions qui portent à croire que les faits reprochés à A. Askarov sont motivés politiquement et visent à mettre un frein à ses activités en faveur des

79. Les membres de la mission ont assisté à la rencontre.

80. Entretien avec V.G. Ivanov, 25.06.2010

81. Entretien avec Sumar Naziza, 25.06.2010

82. <http://www.dw-world.de/dw/article/0,,5929084,00.html>

83. Tolekan Ismailova, Director, Human Rights Center "Citizens against Corruption". Where is the primacy of international law in transit countries like Kyrgyzstan? September, 02, 2010, Barcelona

84. Communiqué de presse de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme du 17 septembre 2010 <http://www.fidh.org/Sentencing-to-life-imprisonment-of-Mr-Azimjan>

droits de l'Homme. Avant son arrestation, Azimjan Askarov était activement engagé dans la recherche de preuves concernant les attaques violentes de son village durant les violences interethniques survenues dans le sud du Kirghizstan au début du mois de juin. Selon certains, A. Askarov a filmé des violations, incluant les manquements de la police à intervenir pour arrêter les actes violents. Auparavant, il avait travaillé pendant plusieurs années à rapporter les conditions d'emprisonnement et le traitement des détenus.

Plusieurs ONG de droits de l'Homme ont appelé à l'abandon des charges contre A. Askarov et à sa libération. Cette requête a été ignorée, et une audience de la Cour du district de Bazar Korgon a eu lieu le 6 septembre 2010. Bien que le crime dont il est accusé ait été commis à Bazar-Korgon, les responsables kirghizes ont décidé d'organiser le procès dans le village de Nooken en raison du comportement agressif des proches de Sulaimanov. Nooken n'est cependant situé qu'à 15 km de Bazar-Korgon, ce qui a permis aux proches de Sulaimanov de poursuivre leurs pressions. Durant l'audience, la famille du policier décédé a menacé directement les défenseurs d'A. Askarov et ses proches. L'avocat d'A. Askarov a demandé un examen médical pour son client qui est apparu à l'audience avec un œil au beurre noir. A. Askarov a refusé l'examen médical en expliquant qu'il n'avait pas été battu. Lorsque des questions sur l'affaire Askarov ont été posées au procureur général adjoint du Kirghizstan, celui-ci a répondu, en dépit de la présomption d'innocence, qu'« *il sait qu'il est coupable* ». En ce qui concerne les coups qu'il a reçus, ils auraient été donnés dans les bagarres qui ont précédé l'arrestation. Les présomptions de tortures et de violence physique à l'égard de A. Askarov ont été émises par les organisations non-gouvernementales.<sup>85</sup>

A. Askarov a été condamné à la réclusion à perpétuité le 15 septembre 2010. Cette lourde condamnation, malgré le caractère fabriqué de l'enquête et du procès, et dénoncée par toutes les ONG internationales de défense des droits de l'Homme, ternit gravement la réputation du nouvel Etat kirghize en construction et renforce les craintes concernant l'avenir démocratique du pays.

### Interrogatoire de Tolekan Ismailova et Aziza Abdirasulova<sup>86</sup>

Depuis les affrontements interethniques de juin, des actes d'intimidation ont été commis sur plusieurs défenseurs des droits de l'homme. Le 28 juin, Tolekan Ismailova et Aziza Abdirasulova, respectivement présidentes des ONG *Citizens Against Corruption* et *Kylym Shamy*, ligues membres de la FIDH, ont été convoquées au bureau du parquet régional de Och pour y être entendues comme témoins dans une affaire d'« *organisation de désordres de masse* » (art. 233 du Code pénal de la République kirghize) et de « *meurtre de masse* » (art. 97). Le vice-Président de la FIDH Aliaksandr Bialiatski, présent à Och à l'occasion de la mission, a accompagné Mmes Ismailova et Abdirasulova à l'interrogatoire. Il a ensuite déclaré : « *Mmes Ismailova et Abdirasulova ont accompli un travail de recherche primordial dans la région de Och, documentant de très nombreuses violations et se battant pour que les autorités prennent la mesure de la situation. Elles venaient de demander au ministre de la Défense et envoyé spécial du gouvernement pour la région sud, Ismail Isakov, l'accès aux lieux de détention provisoire de Och. Aussi leur convocation ne peut qu'être interprétée que comme un avertissement aux défenseurs des droits de l'Homme locaux, pour qu'ils cessent de documenter les abus des forces de l'ordre.* »

Tolekan Ismailova et Aziza Abdirasulova ont été interrogés séparément environ une heure et demi en présence de leur avocat M. Tair Asanov. L'interrogatoire concernait les informations publiées sur le site web [www.24.kg](http://www.24.kg) qui se référaient à Mmes Ismailova et Abdirasulova en tant que sources. Les dites informations affirmaient que 20 personnes

85. Entretien avec V.G. Ivanov, 25.06.2010

86. Appel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme du 30 juin 2010, <http://fidh.org/Open-Letter-to-the-authorities-Deep-concern,8235>.

ont été tuées pendant une « *opération spéciale* » de la police dans le village de Nariman du district de Karasuu dans la région de Och le 21 juin 2010. Le journaliste ayant écrit l'article avait rapporté que ces informations lui avaient été données par Tolekan Ismailova.

### Menaces contre Tolekan Ismailova l'ayant conduite à l'exil

En outre, les menaces à l'encontre de Tolekan Ismailova et des membres de sa famille se sont poursuivies et aggravées, cette dernière ayant reçu des menaces sérieuses d'assassinat. Le maire de Och aurait accusé T. Ismailova de ne pas être « *une Kirghize* » en disant « *Comment pouvez-vous parler d'un génocide des Ouzbeks* » bien qu'elle n'a jamais utilisé ces mots en public. Par ailleurs, le 28 juin, Felix Kulov, président du parti Ar-Namys, mais aussi plusieurs autres personnes, ont averti les membres de CAC que « *des groupes criminels auraient déclaré la chasse à Tolekan Ismailova* » et qu'elle pourrait être « *enlevée* ». Il lui a conseillé d'être extrêmement prudente. Le même jour, la présidente provisoire du Kirghizstan, Roza Otumbaeva, a appelé Tolekan Ismailova et lui a suggéré de quitter Och immédiatement. Quand Mme Ismailova a appris que des personnes s'étaient renseignées sur le physique de ses enfants et ses petits-enfants, elle a préféré quitter temporairement le Kirghizstan, juste après la fin de la mission de la FIDH.

### Diffamation contre Aziza Abdirasulova

Après la diffusion du rapport de Human Rights Watch, le 17 août 2010, Aziza Abdirasulova, du Centre des droits de l'homme « *Kylym Shamy* » a décidé de porter plainte pour diffamation contre Tursunbek Akun, ombudsman du Kirghizstan. Ce dernier aurait en effet déclaré que Mme Abdirasulova avait délibérément délivré une information partielle (pro-ouzbèke) aux représentants de HRW. Le vice-maire de Och aurait accusé Mme Abdirasulova d'être un traître et une espionne aidant les étrangers. Le procureur de la ville n'a pas donné suite à ces allégations.

## VI.2 Des médias indépendants en difficulté

Dans ce contexte d'incertitude et de violences, les médias font aussi l'objet de pressions. Le gouvernement provisoire a pris le contrôle de nombreux médias et lancé des procédures de nationalisation. Les journalistes d'origine ouzbèke sont soupçonnés d'œuvrer à la déstabilisation du pays. En l'absence d'enquêtes indépendantes, les journalistes considérés comme suspects font l'objet de pressions policières et administratives qui nuisent au rétablissement de la confiance publique.

### VI.2.1 Des médias sous contrôle

L'aveuglement politique du gouvernement provisoire s'est doublé d'une volonté de contrôler les médias. Les nouveaux responsables politiques ont tenté de minimiser l'importance des incidents du mois de juin et leurs conséquences sur les relations interethniques dans le pays. Cette politique médiatique a conduit probablement au développement des rumeurs et des incertitudes sur la situation réelle dans le pays.

Daniyar Karimov, journaliste à l'agence [www.24.kg](http://www.24.kg), à tendance bakieviste, témoigne : « *Quand j'ai commencé à parler du sud, j'ai reçu un appel comme quoi il ne fallait pas désigner de noms d'ethnies... Il y a eu une véritable autocensure à ce sujet. Ce n'est qu'à partir du moment où Beknazarov a déclaré qu'il s'agissait d'un conflit inter-ethnique que la parole s'est libérée dans les médias. (...) Il est très difficile d'exercer notre travail d'information quand les sources officielles ne sont pas fiables; quand elles annoncent que tout est sous contrôle alors qu'on entend, derrière, des tirs d'armes automatiques... Qui croire ou ne pas croire? Les autorités ont eu tendance à nier les problèmes, suivant le principe: « pas de déclarations, pas de faits ». Le centre de presse du ministère de la Santé était le seul qui informait à peu près normalement. »*

Le 14 juin, l'agence d'information indépendante Ferghana.ru a publié la lettre que tous les médias ont reçu des autorités, concernant la façon d'aborder les événements en cours dans le sud du pays<sup>87</sup>: en particulier, il leur est demandé de « régulièrement montrer ou raconter la situation dans les autres régions du pays, calmes et épargnées par le conflit; ne pas désigner le conflit comme étant interethnique, dans la mesure où il devient aujourd'hui évident qu'il est né de provocations de combattants armés et du crime organisé, au profit de forces politiques qui les soutiennent; ne pas dresser d'analogies avec les événements de l'année 1990 à Och88, étant donné que les causes et la nature des événements actuels s'en distinguent absolument; ne pas admettre d'affirmations directement ou indirectement accusatrices à l'égard des autres groupes ethniques (...) ».

Le 24 juin, au retour d'un voyage de onze jours à Och, Aziza Abdirasulova (présidente de l'ONG Kylym Shamy, membre de la FIDH) se disait frappée par le fait que les journalistes étaient très peu nombreux sur le terrain. « Beaucoup de journalistes locaux se sont enfuis, ou s'ils sont restés, ils travaillent depuis leur rédaction et sont peu dans la rue. En tous cas, on en a très peu vus. A Nariman par exemple [où des civils sont morts et de nombreuses exactions ont été commises par les forces de l'ordre lors d'une « opération de contrôle » musclée le 21 juin 2010], il y avait plusieurs défenseurs des droits de l'Homme, mais pas un journaliste. Il y a donc un gros problème d'information sur ce qui se passe à Och, puisque mis à part les données collectées par les défenseurs, les seules informations sont celles que délivrent les autorités, et celles-ci sont partiales. » C'est en partie pour tenter d'améliorer la situation de ce point de vue, que l'ONG Internews a créé deux centres de presse d'urgence à Och et Djalal-Abad. Ces centres de presse offrent aux journalistes un endroit sûr et équipé pour travailler (alors que la plupart des rédactions ont été incendiées), mais ils leur permettent aussi de se coordonner. Mettant pour un temps la concurrence entre parenthèses, ils partagent informations, photos et vidéos pour pouvoir se répartir le travail dans les différents quartiers, et ainsi couvrir la plus grande partie de la ville sans craindre de « manquer » un événement important.

La directrice d'Internews au Kirghizstan, Maria Rasner, a confirmé aux membres de la mission de la FIDH que « les autorités s'emploient à minimiser le conflit. Mais il n'y a pas pour autant de censure. Seulement, la plupart des médias évitent de montrer les horreurs qui se produisent. Seuls AKIpress et www.24.kg[deux des principales agences de presse nationales] le font, mais elles reçoivent encore aujourd'hui des fonds de Maxim Bakiev, elles ont leur propre agenda. L'un des problèmes en particulier, est que l'on demande aux médias de diminuer le degré de violence des images qu'ils diffusent. Mais les images les plus violentes sont de toutes façons accessibles via les médias russes, ou YouTube... ce qui renforce la méfiance de la population vis-à-vis de nos médias »<sup>89</sup>. (...) « Il est certain que ces derniers jours, on a eu droit à une couverture totalement partielle de la campagne sur le référendum [du 27 juin]. [La chaîne de télévision récemment nationalisée] 5 Kanal, par exemple, a organisé une 'table ronde' composée de juristes, d'experts... Tous étaient pour le projet de Constitution! Mais sur le conflit [dans le Sud], le seul biais que j'ai observé, c'est une tendance à cacher le nombre de victimes kirghizes, par volonté d'apaisement et de peur que de tous côtés arrivent des Kirghizes désireux de se venger. De ce fait, de nombreux journalistes locaux qui voudraient raconter leur version de l'histoire, sont empêchés de le faire. Cela contribue en partie à renforcer l'idée, répandue au sein des organisations internationales ou de

87. Ferghana.ru, 14.06.2010, « Kirghizstan : le gouvernement provisoire demande aux médias de couvrir les événements dans le sud du pays selon le principe « pas de préjudice », <http://www.ferghana.ru/news.php?id=14977&mode=snews>

88. Les « événements d'Och » de 1990, qui avaient commencé par des conflits liés à des questions de distribution de la terre, avaient abouti à un conflit interethnique très sanglant. Jusqu'à 35.000 Ouzbeks et Kirghizes avaient alors participé à ces affrontements, qui auraient provoqué, selon certaines sources, la mort de plus de 1000 personnes. Sabina Tolina. Conflit au Kirghizstan: des questions longtemps restées sans réponse. 17 juin 2010. <http://www.europe-asia.org/cms/index.php/asie-centrale/2-kyrgyzstan/158-conflit-au-kirghizstan-des-questions-longtemps-restees-sans-reponse> (consulté le 5 septembre 2010)

89. Ici et plus loin dans ce paragraphe, entretien avec Maria Rasner, 25.06.2010

l'ONU, qu'il n'y a que des victimes ouzbèkes. De manière générale, la région étant peu connue à l'étranger, la presse internationale a très mal couvert les événements de Och. Elle s'est souvent contentée de plaquer un schéma tout préparé, opposant majorité dominante et minorité humiliée. (...) Du coup, tout le monde en veut aux médias. Les médias de Bichkek, qui ont voulu limiter la diffusion d'images violentes, se retrouvent accusés de censure. D'un autre côté, Och TV et Mezon TV [les médias appartenant à Kadyrjan Batyrov, leader ouzbek du parti « Rodina »] sont accusés d'incitation à la haine... » Le renforcement du contrôle politique sur les médias, loin d'apaiser l'opinion publique, conduit au développement de la méfiance à l'égard des sources d'information et des institutions qui les contrôlent. Ce contexte est propice au développement de rumeurs et de théories conspirationnistes au sein de la population, renforçant la méfiance entre les communautés.

## VI.2.2 Des mesures arbitraires contre des journalistes

### Cas de Khaliljan Khudayberdiev (et Och TV en général)

Depuis les événements de juin, Och TV et Mezon TV sont au centre de l'attention car ils sont accusés d'avoir « incité à la haine ». Ces médias appartiennent à l'homme d'affaires et leader ouzbek Kadyrjan Batyrov, et ils ont diffusé plusieurs reportages « sans commentaires » sur les meetings politiques organisés par ce dernier. Peu avant les émeutes, ils auraient diffusé une intervention de Batyrov dans lequel celui-ci appelait les Ouzbeks à se méfier de la police kirghize, qui selon lui « ne protégeait que les Kirghizes ».

Cependant, au lieu de faire l'objet d'une enquête en bonne et due forme, Och TV et son directeur Khaliljan Khudayberdiev ont subi une série de persécutions illégales. Etant parmi les rares chaînes de télévision captées dans le sud du Kirghizstan et n'émettant pas de pays voisins, Och TV est devenu l'objet d'une lutte d'influence au même titre que les autres ressources du pays, à la merci d'appétits concurrents.

Joint au téléphone par les chargés de mission de la FIDH dix jours après les émeutes, le directeur de Och TV faisait part de son inquiétude. « Le 24 mai, j'ai été convoqué une première fois par le procureur de Djalal-Abad qui voulait savoir pourquoi nous avions rediffusé un meeting de Kadyrjan Batyrov. J'ai répondu que nous n'avions fait qu'exercer notre travail de journalistes. Mais depuis [le début des massacres à Och] le 11 juin, il m'a rappelé trois fois pour que j'aie fait une nouvelle déposition. Pourtant j'ai déjà tout dit à ce sujet, et la route entre Och et Djalal-Abad n'est pas sûre ces temps-ci. Le procureur a précisé qu'il était prêt à me faire accompagner, mais je n'ai pas confiance, il est Kirghize et je suis Ouzbek, et j'ai peur que cela joue. Je risque de me retrouver en prison, comme Azimjan Askarov, pour que le procureur puisse dire qu'il a bien fait son travail et arrêté les 'extrémistes ouzbeks'... J'ai un avocat à Bichkek; quand il sera là, je suis prêt à ce qu'on m'interroge à Och.<sup>90</sup> » Sur décision du maire de la ville, Och TV a été fermée durant deux semaines en juin. Le 9 juillet, Khaliljan Khudayberdiev a été arrêté, interrogé durant plusieurs heures et son téléphone mobile a été confisqué. Il a été relâché et aucune charge n'a pu être retenue contre lui. Cependant, le gouvernement a acquis une part majoritaire dans Och TV et a limogé Khaliljan Khudayberdiev sans motif<sup>91</sup>. Ainsi, en lieu et place d'enquêtes impartiales sur leurs activités, les journalistes suspects aux yeux du pouvoir sont soumis à des mesures arbitraires. Ces mesures d'intimidation sont susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble du paysage médiatique dans le pays et de contribuer à alimenter les tensions. Elles constituent un avertissement pour tous les journalistes indépendants du pays.

90. Entretien téléphonique avec Khaliljan Khudayberdiev, 24.06.2010

91. Sur ces aspects, voir aussi le site de Reporters without borders : Local authorities take over Och TV after national security raid and director's dismissal. 20 juillet 2010. <http://en.rsf.org/kirghizstan-local-authorities-take-over-Och-tv-20-07-2010,37983.html>

## VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La mission de la FIDH, qui, durant son séjour à Bichkek et Och, a recueilli de nombreux témoignages, a pu constater à quel point la faiblesse du gouvernement kirghize est menaçante pour la population en général et les représentants indépendants de la société civile en particulier. Le gouvernement provisoire n'est pas en mesure de faire face à l'instabilité qui prévaut, particulièrement au sud du pays, où l'impunité règne. Les crimes du mois d'avril 2010 n'ont pas été élucidés. Les enquêtes sur les crimes de juin 2010 n'ont pas encore abouti. Des crimes sont toujours commis. Il est vraisemblable qu'une juridiction indépendante les qualifierait de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité au sens du statut de Rome de 1998. La lutte contre l'impunité, qu'il s'agisse des événements d'avril ou de juin 2010, reste largement insuffisante, alors que les crimes perpétrés sont d'une particulière gravité. Les membres de la mission se sont entretenus avec de nombreux membres de la minorité ouzbèke et ont observé de nombreuses situations témoignant de leur extrême vulnérabilité et de l'absence de protection et d'assistance. Quant à la pression exercée sur les défenseurs des droits de l'Homme et les journalistes indépendants, elle prend des proportions systématiques. Entre avril et juin, on est passé d'un pouvoir criminel (qui fait tirer sur la foule) à un nouveau pouvoir qui laisse faire les criminels, violant par là son obligation de protéger et faire respecter les droits de l'Homme.

Les représentants de la société civile, qui réclament une justice impartiale pour les victimes des violences commises depuis avril, semblent en voie de devenir les nouvelles cibles d'un régime qui s'attaque aux défenseurs des droits de l'homme et aux médias plutôt que de s'attaquer aux auteurs des violences. Défenseurs des droits de l'Homme, avocats, journalistes indépendants et autres représentants de la société civile sont en apparence plus libres de travailler. Mais dès lors qu'ils s'intéressent à des questions sensibles, ils font de nouveau face à des pressions plus diffuses, mais néanmoins très sérieuses. Malgré ses promesses, l'Etat se montre impuissant à garantir des droits aussi fondamentales que le droit à la vie, à l'intégrité physique. Cela est d'autant plus grave que de très nombreuses violations sont commises par des fonctionnaires échappant à son contrôle (militaires, policiers, procureurs, administrations locales). Les autorités ne garantissent pas l'expression autonome et publique des observateurs indépendants mais tentent au contraire de les réduire au silence. Il s'agit de taire les faits pour faire croire au retour à la stabilité. Pourtant, il ne peut y avoir de paix sans justice et sans travail de réflexion sur le passé.

Les autorités kirghizes doivent enfin reconnaître cette situation, et incapables de reprendre le contrôle de la situation seules, elles doivent demander le soutien de la communauté internationale. Elles doivent faciliter la mise en place des commissions d'enquête sur les événements d'avril et de juin et, le cas échéant, réfléchir à d'autres formes de présence internationale jusqu'au rétablissement du calme.

L'OSCE avait fait un pas important en se mettant d'accord pour envoyer un contingent de police dans le pays et en créant une commission d'enquête indépendante sur les événements de juin. Ce contingent devait être limité puisqu'il ne comptait que 52 policiers non armés. Cet effort limité n'a pourtant pas été accepté. Des manifestations ont eu lieu dans le pays à la fin du mois de juillet pour dénoncer l'intervention de l'OSCE dans les affaires intérieures kirghizes. D'après les informations recueillies par la FIDH, les manifestations auraient été soutenues, voire payées, par certains acteurs locaux afin d'empêcher tout

regard extérieur sur l'instabilité locale. Au début du mois de septembre 2010, les autorités kirghizes ont bloqué le déploiement par l'OSCE de cette mission d'assistance à la police kirghize dans le sud du pays.

Le manque de volonté du gouvernement d'élucider les crimes fait que la population ne se sent pas protégée et s'attend tous les jours à de nouvelles violations de ses droits. Aucune institution ne semble en mesure de la protéger. Des vagues de rumeurs se répandent dans le pays. Dans ce contexte, l'organisation des élections législatives le 10 octobre 2010 interviendra dans un contexte instable et tendu. Les fondements de la nouvelle république kirghize semblent, dès à présent, extrêmement fragiles.

### Considérant la situation, la FIDH et ses organisations membres appellent :

#### Les autorités kirghizes :

- à supprimer les lieux de détention illégaux tels que les sous-sols du Théâtre dramatique kirghize de Och ;
- à s'engager fermement dans la lutte contre les groupes criminels et leurs complicités au sein des forces de l'ordre;
- à organiser une campagne efficace de désarmement sur tout le territoire kirghize;
- à garantir dans leur structure l'indépendance des médias et médias nationalisés (autonomie de la politique éditoriale, comité de surveillance), des défenseurs des droits de l'Homme, avocats, ainsi que la sécurité de la société civile en général ;
- à juger les responsables du régime précédent accusés de crimes ou de corruption en toute transparence et dans des conditions équitables; dans le même temps, lancer une politique de réconciliation nationale et cesser de persécuter les parlementaires d'*Ak Jol* et de ses alliés;
- à privilégier la transparence et les critères de compétence dans sa politique de nomination des cadres de l'administration centrale et régionale ainsi que des fonctionnaires de justice et de police ;
- à instaurer des mécanismes fiables de concertation et de contrôle des décrets du Gouvernement provisoire;
- à communiquer régulièrement et en toute transparence sur la situation sécuritaire et humanitaire dans le sud du pays, en incluant les représentants de la société civile conformément aux déclarations de Roza Otunbaeva du 27 juin 2010;
- à soutenir activement le déploiement d'une mission d'assistance à la police kirghize dans le sud du pays sous l'égide de l'OSCE ;
- à demander aux Nations Unies la création d'une commission d'enquête internationale et indépendante sur la nature et l'étendue des violences des 6 et 7 avril 2010 à Talas et Bichkek, et sur ses responsables et à garantir l'efficacité de l'enquête pénale;
- à faciliter le travail de la commission d'enquête internationale indépendante sur les violences dans le sud du pays en juin 2010 dirigée par Kimmu Kiliunen ; à accepter la compétence de la Cour pénale internationale comme le permet aux Etats non partis l'article 12-3 du statut de Rome; à veiller à ce que tous les responsables des crimes commis, y compris les représentants des forces gouvernementales, soient traduits devant la justice; à prêter une attention particulière aux allégations de responsabilité de certains représentants des forces de sécurité ou des administrations locales;

- à travailler à la mise en œuvre de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels et inhumains et de son protocole facultatif.

### **Les autorités militaires et policières des régions de Och et Djalal-Abad, ainsi que les parquets régionaux:**

- à cesser l'intimidation et le harcèlement des défenseurs des droits de l'Homme et à favoriser leur travail ;
- au procureur de Bazar-Korgon, Mme Jamilya Torojanova, à autoriser immédiatement une expertise médicale indépendante de M. Azimjan Askarov, et si la torture et les pressions physiques sont confirmées, prévoir une révision du procès; en cas d'appel, garantir la tenue d'un procès équitable et transparent.

### **L'ensemble de la communauté internationale :**

- à examiner de façon coordonnée les mesures possibles pour aider les autorités kirghizes à stabiliser rapidement la situation dans le sud du pays et prévenir toute nouvelle escalade de la violence;
- à veiller à ce que les promesses des donateurs pour les programmes post-conflits soient effectivement réalisées et à leur mise en œuvre.

### **Les membres du Conseil de Sécurité des Nations unies:**

- à se saisir de la situation au Kirghizstan, en vertu du Chapitre 7 de la Charte des Nations unies et en application de la Responsabilité de protéger;
- à commanditer une enquête internationale et indépendante sur l'étendue et la nature des crimes commis au sud du pays, et dans l'attente de celle-ci, à œuvrer pour une visite (conjointe ou consécutive) de Procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme au Kirghizstan;
- à se mobiliser auprès des autorités Kirghizes pour un déploiement prompt et qualitatif d'une force internationale de police pour assurer la sécurité des civils et la stabilisation de la région, et à accompagner par la suite son travail;
- à accompagner la mobilisation humanitaire et d'appui aux réfugiés et déplacés menée par les agences de l'ONU.

### **Les Etats-membres de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE):**

- à poursuivre les discussions pour permettre le déploiement d'une mission d'assistance à la police kirghize dans le sud du pays.

### **Les organisations humanitaires et les autorités kirghizes:**

- à lancer le plus rapidement possible de vastes programmes de réhabilitation des logements détruits, d'aide médicale et psychologique et de prévention des conflits dans les régions de Och, Djalal-Abad et Batken.

# ANNEXES

## **ANNEXE 1 - Liste des personnes rencontrées**

### **Entretiens avec des responsables politiques**

- Abdygany Erkebaev, Président de la Commission d'Etat pour l'étude impartiale des causes et des conditions des événements tragiques d'avril et mai 2010, Bichkek, 21.06.2010
- Aliyasbek Alymkulov, ministre de la jeunesse du Gouvernement provisoire, Bichkek, 22.06.2010
- Zaurbek Rysaliev, chef de l'UVD de Bichkek, Bichkek, 24.06.2010
- Tursunbek Akun, Ombudsman de la République kirghize, Bichkek, 24.06.2010
- Baktygul Kalambekova, assistante de la présidente Roza Otunbaeva, Bichkek, 25.06.2010
- Gulnara Iskakova, juriste, membre de la commission chargée de rédiger la Constitution, 26.06.2010
- Cholpon Abdullaeva, ancienne députée du parti Ak-Jol, Bichkek, 23.06.2010
- Begaly Nargozuev, ancien député du parti Ak-Jol, Bichkek, 23.06.2010
- Oksana Malevannaïa, ancienne directrice du Secrétariat du Président de la République kirghize, Bichkek, 23.06.2010
- Iskhak Masaliev, leader du Parti des communistes du Kirghizstan, Bichkek, 25.06.2010
- Viktor G. Ivanov, Procureur général adjoint de la République kirghize, Bichkek, 25.06.2010
- Sumar Nasiza, responsable du département légal et des relations internationales du parquet général, Bichkek, 25.06.2010
- Col. Mavlashev, commandant en second de la ville de Och, Och, 28.06.2010
- Felix Kulov, leader du parti Ar-Namys, 28.06.2010
- Dinara Moldosheva, ancienne députée du parti Ak-Jol, 27.06.2010

### **Entretiens avec des représentants de la société civile**

- Arstan Sagandykov, président de l'association « Mekenim Sheitteri », Bichkek, 21.06.2010
- Tattu Mambetalieva, coordinatrice du Comité de contrôle citoyen, Bichkek, 21.06.2010
- Dinara Ochurakhunova, Directrice exécutive de la « Coalition pour la démocratie et la société civile », Bichkek, 21.06.2010
- Cholpon Djakupova, directrice de la Clinique légale « Adilet », Bichkek, 22.06.2010
- Asiya Sasykbaeva, directrice du centre « Interbilim », Bichkek, 22.06.2010
- Aleksandr Voinov, fondateur de la « Narodnaya Druzhina », Bichkek, 22.06.2010
- Toktayim Umetalieva, coordinatrice de l'Association des organisations non-gouvernementales et non-commerciales, Bichkek, 24.06.2010

- Artem Ivanov, avocat, Bichkek, 23.06.2010
- Marat Kazakpaev, politologue, 26.06.2010
- Nomanjon Davydov, Och, 26.06.2010

#### Entretiens avec des journalistes

- Daniyar Karimov, journaliste à www.24.kg, Bichkek, 23.06.2010
- Khalil Khudayberdiev, directeur de Och TV, joint au téléphone depuis Bichkek, 24.06.2010
- Jyldyz Musabekova, rédactrice en chef du journal 'Ayat', Bichkek, 25.06.2010
- Maria Rasner, directrice d'Internews Kirghizstan, Bichkek, 26.06.2010

#### Entretiens avec des familles des victimes

- Nariia Adaïboussounova, Maral Bostonbaïeva, Bekbatyr Musaev, Zamir Kaziev, parents de victimes du 7 avril 2010, Bichkek, 21.06.2010
- Azer Khalilov, frère de Vugar Khalilov, Bichkek, 23.06.2010
- Olga Pavlyuk, veuve du journaliste Guennady Pavlyuk, Bichkek, 23.06.2010
- Famille Abdulaev, village d'Asantchek, 27.06.2010

#### Responsables de programmes internationaux

- Oleg Semenenko, OSCE Senior Human Dimension Officer, Bichkek, 28.06.2010
- Aigul Bolotova, responsable de programme, IWPR, Bichkek, 28.06.2010
- Fiona Frazer, Natalia Seitmuratova, HCDH

A Och, la mission a rencontré la présidente par intérim Roza Otunbaeva lors d'une réunion avec ministres et secrétaires d'Etats du gouvernement kirghize ainsi que des avocats et représentants de la société civile, 27.06.2010.

## ANNEXE 2 - LISTE DES SIGLES

- CDH CAC : Centre des droits de l'homme « Citizens Against Corruption »
- GSNB : Services de la sécurité nationale d'Etat
- GUVU : Direction urbaine des affaires intérieures
- HRW : Human Rights Watch
- MVD : Ministère de l'Intérieur
- OSCE : Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
- PKK : Parti des communistes du Kirghizstan
- ROVD : Commissariat de quartier
- SDPK : Parti social-démocrate
- UNDP : United Nations Development Program

## ANNEXE 3 - NOMBRE OFFICIEL DE VICTIMES

Chiffres officiels fournis par le Ministère de la Santé kirghize. Ces chiffres sont mis en doute par certains observateurs puisque beaucoup de corps n'ont pas été identifiés ou ont été enterrés à la hâte. Le nombre des victimes est probablement plus élevé.

Date and place of events	Total	Number of deaths	Number of injured seeking medical assistance
6-7 April 2010, Bichkek city, Talas city	1139	87	1052
18-19 April 2010, Mayevka village	42	4	38
14 and 19 May 2010, Djalal-Abad city and Djalal-Abad oblast	145	6	139
June 2010, Och city, Och and Djalal-Abad oblasts	2721	393	2328
<b>Total</b>	<b>4047</b>	<b>490</b>	<b>3557</b>



## Citizens against corruption (CAC)

**Le Centre des Droits de l'Homme Citizens against corruption (CAC) est le successeur de l'association publique Civil Society against Corruption, établie en mai 2000 et ré-enregistrée en mars 2005 sous le nom de CAC.**

La mission de CAC est de lutter contre la corruption, la pauvreté et l'injustice, et d'améliorer la situation des droits de l'Homme et la transparence au Kirgizstan en soutenant les ONG locales et les défenseurs dans les processus décisionnels à tous les niveaux et d'œuvrer à une société civile stable et autonome. CAC a initié et établi le réseau « People Changing the World », composé de plus de 100 ONG et 500 partenaires.

**Coordonnées** Citizens against corruption (CAC)  
158/11 rue Moskovskaya, Bishkek, Kirgizstan  
Tel: + 996 312 318645, +996 312 314623  
Fax: +996 312 314623  
Email : office@anticorruption.kg

fidh

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

## Gardons les yeux ouverts

### Établir les faits

#### Des missions d'enquête et d'observation judiciaire

Depuis l'envoi d'un observateur judiciaire à un procès jusqu'à l'organisation d'une mission internationale d'enquête, la FIDH développe depuis cinquante ans une pratique rigoureuse et impartiale d'établissement des faits et des responsabilités.

Les experts envoyés sur le terrain sont des bénévoles.

La FIDH a mandaté environ 1 500 missions dans une centaine de pays ces 25 dernières années.

Ces actions renforcent les campagnes d'alerte et de plaidoyer de la FIDH.

### Soutenir la société civile

#### Des programmes de formation et d'échanges

En partenariat avec ses organisations membres et dans leur pays, la FIDH organise des séminaires, tables rondes... Ils visent à renforcer la capacité d'action et d'influence des défenseurs des droits de l'Homme et à accroître leur crédibilité auprès des pouvoirs publics locaux.

### Mobiliser la communauté des États

#### Un lobbying permanent auprès des instances intergouvernementales

La FIDH soutient ses organisations membres et ses partenaires locaux dans leurs démarches au sein des organisations intergouvernementales. Elle alerte les instances internationales sur des situations de violations des droits humains et les saisit de cas particuliers. Elle participe à l'élaboration des instruments juridiques internationaux.

### Informier et dénoncer

#### La mobilisation de l'opinion publique

La FIDH alerte et mobilise l'opinion publique. Communiqués et conférences de presse, lettres ouvertes aux autorités, rapports de mission, appels urgents, web, pétitions, campagnes... La FIDH utilise ces moyens de communication essentiels pour faire connaître et combattre les violations des droits humains.



## Kylym Shamy

**Le Centre de Protection des droits de l'Homme Kylym Shamy, établie en août 2003, a pour objectifs la promotion du développement démocratique et la protection des droits de l'Homme et de la liberté des citoyens ainsi que la promotion des normes internationales et régionales des droits de l'Homme. L'organisation travaille selon les principes d'humanité, d'égalité des droits et de justice.**

Outre ses activités d'information et de plaidoyer, Kylym Shamy offre des consultations juridiques gratuites et participe activement au processus de mise en place d'un contrôle public sur les activités des autorités.

**Coordonnées** Centre de Protection des Droits de l'Homme « Kylym Shamy »  
appt.408, 114 Lev Tolstoy, 720007 Bichkek, Kirgizstan  
Tel / Fax: + 996 312 351851  
Email : abdirasulova@gmail.com

#### FIDH - Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

17, passage de la Main-d'Or - 75011 Paris - France  
CCP Paris: 76 76 Z  
Tél: (33-1) 43 55 25 18 / Fax: (33-1) 43 55 18 80  
www.fidh.org

Directrice de la publication: Souhayr Belhassen  
Rédacteur en chef: Antoine Bernard  
Auteurs: Aliaksandr Bialiatki, Johann Bihl, Françoise Daucé,  
Kirill Koroteev  
Coordination: Alexandra Koulaeva, Vanessa Rizk  
Design: Sebastian Waack